

Publ. M. Lafleur

Le Journal des Trois-Rivières.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

M. McLEOD, RÉDACTEUR.

" IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS. "

DUFRESNE & FRÈRES, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

LISTE DES PRIX DISTRIBUÉS AUX ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE NICOLET, LE 11 JUILLET, 1866.

PHILOSOPHIE.—(Classe senior.)
PHYSIQUE.
 1er prix: Alfred Beauchemin,
 2d. prix: Édouard Lafleur,
 Ment. hon. Placide Beaudet et Norbert Duguay.
CHEMIE.
 1er prix: A. Beauchemin,
 2d. prix: Tancrède Trudelle,
 Ment. hon. P. Beaudet et Ed. Lafleur.
ASTRONOMIE.
 1er prix: A. Beauchemin,
 2d. prix: Ed. Lafleur,
 Ment. hon. P. Beaudet et Amable Lebrun.
MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE.
 1er prix: T. Trudelle,
 2d. prix: A. Beauchemin,
 Ment. hon. Ed. Lafleur et P. Beaudet.
BOTANIQUE.
 Prix: Elie Raiche,
 Ment. hon. T. Trudelle.
MÉCANIQUE.
 Prix: E. Lafleur,
 Ment. hon. E. Raiche et N. Duguay.
PHILOSOPHIE.—(Classe junior.)
PHILOSOPHIE INTELLECTUELLE.
 Prix: Joseph Bureau.
MATHÉMATIQUES.
 Prix: Jos. Bureau.
RHÉTORIQUE.
EXCELLENCE.
 1er prix: Édouard Ling,
 2d. prix: Edmond Emond.
AMPLIFICATION FRANÇAISE.
 1er prix: Ed. Emond,
 2d. prix: Ed. Ling,
 Ment. hon. Octave Mousseau, Victor Sicard de Carufel, Alfred Champagne et Henri Lanouette.
VERSIONS LATINES.
 1er prix: Ed. Ling,
 2d. prix: Elzéar Bellemare,
 Ment. hon. V. S. de Carufel, Laurent Grenier, A. Champagne, Ed. Emond.
VERSIONS GRECQUES.
 1er prix: Ed. Ling,
 2d. prix: Elzéar Bellemare,
 Ment. hon. V. S. de Carufel, L. Grenier, Ed. Emond et O. Mousseau.
VERSIONS ANGLAISES.
 1er prix: E. Emond,
 2d. prix: L. Grenier,
 Ment. hon. E. Ling, O. Mousseau et V. S. de Carufel.
THÈMES LATINS.
 1er prix: E. Ling,
 2d. prix: E. Bellemare,
 Ment. hon. Oct. Mousseau, V. S. de Carufel, Al. Champagne et Télésp. Carrier.
THÈMES ANGLAIS.
 1er prix: Ed. Emond,
 2d. prix: Chs. Carufel,
 Ment. hon. Oct. Mousseau.
VERS LATINS.
 1er prix: E. Bellemare et Ed. Ling,
 2d. prix: A. Champagne,
 Ment. hon. Jos. Bazuché, T. Carrier, Ed. Emond et Ulric Gill.
PRÉCEPTS DE RHÉTORIQUE.
 1er prix: O. Mousseau,
 2d. prix: A. Champagne,
 Ment. hon. E. Ling, E. Bellemare, V. S. de Carufel et Ed. Emond.
HISTOIRE DU CANADA.
 1er prix: A. Champagne,
 2d. prix: V. S. de Carufel et O. Mousseau,
 Ment. hon. H. Lanouette et Ed. Emond.
BELLES-LETTRES.
EXCELLENCE.
 1er prix: Louis Dionne,
 2d. prix: Hercule Trottier.
AMPLIFICATION FRANÇAISE.
 Prix: Fabien Vanasse,
 Ment. hon. Zoé Lambert, Alp. Courval et Moïse Grondin.
THÈMES LATINS.
 1er prix: Z. Lambert,
 2d. prix: H. Bellemare,
 Ment. hon. L. Dionne, P. Giroux et A. Beauchemin.
VERSIONS LATINES.
 1er prix: A. Courval,
 2d. prix: H. Bellemare,
 Ment. hon. L. Dionne, H. Trottier, M. Grondin et F. Vanasse.
VERSIONS ANGLAISES.
 1er prix: L. Dionne et H. Bellemare,
 2d. prix: Fabien Vanasse,
 Ment. hon. A. Courval, Ernest Pacaud, Alex. Beauchemin et M. Grondin.
VERSIONS GRECQUES.
 1er prix: H. Trottier,
 2d. prix: Z. Lambert,
 Ment. hon. A. Courval, F. Vanasse et L. Dionne.

THÈMES ANGLAIS.
 1er prix: L. Dionne,
 2d. prix: P. Giroux,
 Ment. hon. H. Trottier, E. Pacaud, H. Houde et Pierre Meunier.
VERS LATINS.
 1er prix: Z. Lambert et H. Bellemare,
 2d. prix: L. Dionne,
 Ment. hon. P. Giroux, H. Trottier et H. Houde.
COURS DE BELLES-LETTRES.
 1er prix: Albert Billy,
 2d. prix: Alex. Beauchemin,
 Ment. hon. Marc Fontaine, Z. Lambert et P. Giroux.
HISTOIRE MODERNE.
 1er prix: P. Giroux,
 2d. prix: A. Billy,
 Ment. hon. H. Trottier, Z. Lambert et M. Fontaine.
ARCHITECTURE ET TOISÉ.
 Prix: L. Dionne,
 Ment. hon. H. Bellemare, Z. Lambert et A. Billy.
TROISIÈME.
EXCELLENCE.
 1er prix: Frédéric Houde,
 2d. prix: Nérée Beauchemin.
AMPLIFICATION.
 1er prix: F. Houde,
 2d. prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. Octave Coutu et Adolphe Blondin.
VERSIONS LATINES.
 1er prix: F. Houde,
 2d. prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. Ed. Roy, O. Coutu et Honoré Julien.
VERSIONS GRECQUES.
 1er prix: N. Beauchemin et F. Houde,
 2d. prix: Édouard Roy,
 Ment. hon. O. Coutu, Frs. Dumas et On. Landry.
VERSIONS ANGLAISES.
 1er prix: F. Houde,
 2d. prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. Ed. Roy et O. Coutu.
THÈMES LATINS.
 1er prix: F. Houde,
 2d. prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. E. Roy, O. Coutu et H. Julien.
THÈMES ANGLAIS.
 1er prix: James Chillas,
 2d. prix: F. Houde,
 Ment. hon. N. Beauchemin et Ed. Roy.
VERS LATINS.
 Prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. F. Houde et O. Coutu.
HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE.
 1er prix: F. Houde,
 2d. prix: N. Beauchemin et Frd. Thétreau,
 Ment. hon. O. Coutu, On. Landry, F. Dumas et Ed. Roy.
COSMOGRAPHIE.
 Prix: F. Thétreau,
 Ment. hon. F. Houde, N. Beauchemin et O. Coutu.
GRAMMAIRE FRANÇAISE.
 1er prix: F. Houde et F. Thétreau,
 2d. prix: O. Coutu,
 Ment. hon. N. Beauchemin et O. Landry.
GRAMMAIRE GRECQUE.
 Prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. F. Houde, O. Coutu et O. Landry.
PROSODIE.
 Prix: F. Houde,
 Ment. hon. N. Beauchemin, O. Coutu et F. Thétreau.
ARITHMÉTIQUE.
 Prix: F. Houde,
 Ment. hon. O. Coutu, F. Dumas et N. Beauchemin.
INTELLIGENCE DES AUTEURS.
 1er prix: F. Houde,
 2d. prix: N. Beauchemin,
 Ment. hon. O. Coutu et Ed. Roy.
HISTOIRE ANCIENNE.
 Prix: Onésime Landry,
 Ment. hon. F. Houde, O. Coutu et N. Beauchemin.
MÉTHODE.
EXCELLENCE.
 1er prix: Arsène Piché,
 2d. prix: Joseph Côté.
THÈMES LATINS.
 1er prix: A. Piché,
 2d. prix: Jos. Côté,
 Ment. hon. Édouard Ferron, Jos. Landry et Léopold Poirier.
VERSIONS LATINES.
 1er prix: A. Piché,
 2d. prix: Onésime Mazurette,
 Ment. hon. Ed. Ferron, L. Poirier et Amédée Tousignant.
THÈMES ANGLAIS.
 1er prix: Arthur St. Louis,
 2d. prix: Jos. Côté,
 Ment. hon. A. Piché et Jos. Landry.
VERSIONS ANGLAISES.
 1er prix: A. Piché,
 2d. prix: A. Tousignant,
 Ment. hon. O. Mazurette, E. Ferron, Jos. Landry et Jacob Fortier.
VERSIONS GRECQUES.
 1er prix: A. Piché et O. Mazurette,
 2d. prix: Ed. Ferron et Jacob Fortier,
 Ment. hon. Jos. Côté, Jos. Landry et A. Tousignant.

ARITHMÉTIQUE.
 Prix: Jos. Côté,
 Ment. hon. L. Poirier, Georges Allard, A. Dufresne, Jos. Rivard et A. Piché.
GÉOGRAPHIE.
 1er prix: A. Tousignant,
 2d. prix: Jacob Fortier et Arsène Piché,
 Ment. hon. Jos. Côté, L. Poirier et Jos. Landry.
GRAMMAIRE GÉCQUE.
 Prix: J. Côté et Ed. Ferron,
 Ment. hon. L. Poirier, A. Piché et J. Fortier.
GRAMMAIRE LATINE.
 Prix: L. Poirier,
 Ment. hon. Jos. Côté, A. Piché et Jos. Pinard.
HISTOIRE ROMAINE.
 1er prix: Arsène Piché,
 2d. prix: A. Tousignant,
 Ment. hon. L. Poirier, Jos. Côté, Jos. Landry, Ed. Ferron, J. Fortier et O. Mazurette.
SYNTAXE.
EXCELLENCE.
 1er prix: Louis Comeau,
 2d. prix: Ernest Duguay.
THÈMES LATINS.
 1er prix: L. Comeau,
 2d. prix: Marcel Gill,
 Ment. hon. E. Duguay et Michel Loranger.
VERSIONS LATINES.
 1er prix: L. Comeau,
 2d. prix: M. Gill et Esdras Lamy,
 Ment. hon. E. Duguay, M. Loranger et A. Lebrun.
EXERCICES FRANÇAIS.
 1er prix: E. Duguay,
 2d. prix: M. Gill,
 Ment. hon. L. Comeau, Théo. Lenire, M. Loranger et A. Lebrun.
VERSIONS ANGLAISES.
 1er prix: Louis Comeau,
 2d. prix: E. Duguay,
 Ment. hon. Ed. Proulx et M. Gill.
THÈMES ANGLAIS.
 1er prix: Ed. Proulx,
 2d. prix: L. Comeau.
HISTOIRE ANCIENNE.
 1er prix: L. Comeau,
 2d. prix: Ed. Proulx et Moïse Blais,
 Ment. hon. E. Duguay, Gédéon Mauseau et Ep. Bécourt.
GÉOGRAPHIE.
 1er prix: L. Comeau,
 2d. prix: Michel Loranger,
 Ment. hon. M. Blais, E. Proulx et G. Mauseau.
GRAMMAIRE GRECQUE.
 Prix: Alfred Lebrun,
 Ment. hon. Edmond Bécourt.
GRAMMAIRE LATINE.
 Prix: M. Blais et L. Comeau,
 Ment. hon. Esdras Lamy et Ferdinand Trudel.
GRAMMAIRE ANGLAISE.
 Prix: L. Comeau,
 Ment. hon. M. Gill.
GRAMMAIRE FRANÇAISE.
 Prix: L. Comeau,
 Ment. hon. M. Blais.
ARITHMÉTIQUE.
 Prix: Michel Loranger,
 Ment. hon. Ernest Duguay et Ed. Courval.
ÉLÉMENTS.
EXCELLENCE.
 1er prix: Lindor Ethier,
 2d. prix: Médéric Roy.
EXERCICES FRANÇAIS.
 1er prix: Lindor Ethier,
 2d. prix: Méd. Roy,
 Ment. hon. Ernest Mauseau, D. Désaulniers, et Pierre Brassard.
THÈMES LATINS.
 1er prix: L. Ethier,
 2d. prix: M. Roy,
 Ment. hon. Ernest Mauseau.
VERSIONS LATINES.
 1er prix: L. Ethier,
 2d. prix: M. Roy,
 Ment. hon. E. Mauseau, D. Désaulniers et Jos. Macdonald.
VERSIONS ANGLAISES.
 1er prix: Lindor Ethier,
 2d. prix: M. Roy,
 Ment. hon. Jos. Macdonald, E. Mauseau et D. Désaulniers.
PROBLÈMES.
 Prix: Lindor Ethier,
 Ment. hon. D. Désaulniers et M. Roy.
HISTOIRE SAINTE.
 1er prix: D. Désaulniers,
 2d. prix: L. Ethier et M. Roy,
 Ment. hon. Horace Lottinville.
GRAMMAIRE LATINES.
 1er prix: L. Ethier,
 2d. prix: M. Roy,
 Ment. hon. Céléstin Proulx, D. Désaulniers et Amédée Ladebauche.
GRAMMAIRE FRANÇAISE.
 Prix: L. Ethier,
 Ment. hon. M. Roy, D. Désaulniers, Ed. Laforce et Ernest Mauseau.
VOCABULAIRE.
 1er prix: Georges Côté,
 2d. prix: D. Désaulniers,
 Ment. hon. M. Roy et Jos. Macdonald.

COURS COMMERCIAL.
PARTIE ANGLAISE.—1ère division.)
HISTOIRE.
 Prix: Louis Lacoursière et Gasp. Girardin.
DEVOIRS ANGLAIS.
 Prix: L. Lacoursière,
 Ment. hon. G. Girardin.
ARITHMÉTIQUE.
 Prix: L. Lacoursière et Chs. Grant,
 Ment. hon. G. Girardin.
RÉCITATION.—2ème division.
 Prix: David Porter,
 Ment. hon. Frédéric Chamberlain.
ANALYSE ANGLAISE.
 Prix: F. Chamberlain,
 Ment. hon. E. Grant et D. Porter.
EXPLICATION ANGLAISE.
 1er prix: E. Grant et Al. Duval,
 2d. prix: M. Tousignant et C. Fontaine,
 Ment. hon. D. Porter.
Partie Française.—GRAMMAIRE FRANÇAISE.
 1er prix: C. Fontaine,
 2d. prix: M. Tousignant,
 Ment. hon. Arsène Mauseau, Rodolphe Croteau, et G. Duval.
EXERCICES FRANÇAIS.
 1er prix: Edmond Gélinas,
 2d. prix: M. Tousignant,
 Ment. hon. Arsène Mauseau, Godfroy Rousseau et Césaire Fontaine.
GÉOGRAPHIE.
 Prix: M. Tousignant.
ARITHMÉTIQUE.
 1er prix: M. Tousignant et Ed. Gélinas,
 2d. prix: R. Croteau et E. Grant,
 Ment. hon. Ar. Mauseau, God. Rousseau et Henri Lacoursière.
MUSIQUE.
MUSIQUE INSTRUMENTALE.
Bande.
 1er prix: Adolphe Blondin,
 2d. prix: Victor Laurin,
 Ment. hon. O. Mousseau, C. Caron, Georges Allard et Frédéric Houde.
Piano.
 1er prix: Tancrède Trudelle,
 2d. prix: Octave Coutu,
 Violon.
 Prix: Jas. Chillas.
Musique Vocale.
 Prix: Adolphe Blondin, Norbert Duguay, Victor Laurin, G. Allard et Victor de Carufel.
Chant.
 1er prix: Hilaire Thibodeau,
 2d. prix: Narcisse Tessier,
 Ment. hon. E. L. Roy et Oct. Mousseau.

BONNE CONDUITE.
 Prix d'excellence ex-æquo, Miles Sara Genest, Elmira Dufresne, Séverine Jourdain.
 Mile C. Dufresne, — quatre 1ers prix, Grammaire, Belles-Lettres, Histoire Ecclésiastique, Musique Vocale. — Un 2d prix — Ouvrage en laine — 2 mentions honorables, Géographie, Histoire du Canada.
 Mile Léonille Caron, — quatre 1ers prix, Composition anglaise, Géographie, Botanique, Dessin. — Un 2d, Composition française — 2 mentions honorables, Histoire Ecclésiastique et Histoire du Canada.
 Mile C. Lapointe, — trois 1ers prix, Grammaire anglaise, Histoire du Canada, Broderie au plumetis — deux 2ds prix, Belles-Lettres, Grammaire — 2 mentions honorables, Géographie, Ecriture.
 Mile A. Godin, — deux 1ers prix, Composition française et composition anglaise, — trois 2ds prix, Arithmétique, Histoire ancienne, Botanique, — 2 mentions honorables, Belles-Lettres, Histoire Ecclésiastique.
 Mile E. Frigon, — deux 1ers prix, Grammaire anglaise, Histoire ancienne, — deux 2ds prix, Histoire du Canada, Histoire Ecclésiastique, — 2 mentions honorables, Botanique, Arithmétique.
 Mile F. Turcotte, — un 1er prix, Histoire Romaine, — une mention honorable, — Belles-Lettres.
 Mile J. Godin, — un 1er prix, Arithmétique, — un 2d prix, Pratique de la langue anglaise, — une mention honorable, — Grammaire anglaise.
 Mile A. Hart, — un 1er prix, Ecriture, — mention honorable, — Piano.
SECONDE DIVISION.
 Mile S. Genest, — trois 1ers prix, Grammaire, Art Epistolaire, Arithmétique, — deux 2ds prix, Géographie, Musique Vocale, — 4 mentions honorables, — Version, Histoire du Canada, Histoire Ecclésiastique, Ecriture.
 Mile Eugénie Lassalle, — trois 1ers prix, Géographie, Version, Couture, — deux 2ds prix, Grammaire, Art Epistolaire, — 4 mentions honorables, Arithmétique, Grammaire anglaise, Histoire d'Angleterre, Ecriture.
 Mile E. Caron, — deux 1ers prix, Histoire du Canada, Version, — deux 2ds prix, Arithmétique, Histoire Ecclésiastique, — une mention honorable, Géographie.
 Mile E. Dufresne, — deux 1ers prix, Ouvrage en laine, Vocabulaire, — deux 2ds prix, Histoire du Canada, Musique vocale — 2 mentions honorables, Géographie, Ecriture.
 Mile E. Chaillez, — un 1er prix Grammaire française, — deux 2ds prix, Ecriture, Couture, — 2 mentions honorables, Géographie, Histoire Ecclésiastique.
 Mile M. Désilets, — deux 1ers prix, Arithmétique, Pratique de la langue anglaise — deux 2ds prix, Histoire Ecclésiastique, Histoire d'Amérique, — 2 mentions honorables, Histoire du Canada, Ecriture.
 Mile M. Pleau, — deux 1ers prix, Grammaire anglaise, Histoire d'Amérique, — deux 2ds, Histoire du Canada, Couture, — une mention honorable, Histoire d'Angleterre.
 Mile S. Jourdain, — deux 1ers prix, Histoire Ecclésiastique, Travail en cheveu, — un 2d, Grammaire anglaise, — 2 mentions honorables, Arithmétique, Ecriture.
 Mile C. Mauraull, — deux 3s, Géographie, Histoire Ecclésiastique.
 Mile O. Pinard, — un 2d prix, Ouvrage en laine — un 3e prix, grammaire française.
 Mile E. Mathieu, — un 1er prix, piano, — un 2d prix, Version, — une mention honorable, Art Epistolaire.
 Mile C. Deguise — un 2d prix, Vocabulaire, — un 3e prix, Arithmétique.
 Mile V. Grenier, — un 1er prix, Piano.

Liste des Prix décernés aux Elèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, le 10 Juillet 1866.
PREMIERE CLASSE.
INSTRUCTION RELIGIEUSE.
 Prix mérité ex-æquo par Miles Céline Buisson, Marie Louise Badaux, Marie Gouin, Estelle Duval, Corine Dugay, Philomène Millette et Angélie Hart.
 Prix d'excellence, ex-æquo par Miles P. Millette E. Duval, M. Gouin et C. Dugay.
 Mile C. Buisson, — deux 1ers prix, Rhétorique, Histoire de France — quatre 2ds prix, Grammaire française, Grammaire anglaise, Histoire de Rome, Musique Instrumentale: Piano, — 3 mentions honorables, Composition française, Arithmétique et notions d'astronomie.
 Mile M. L. Badaux — quatre 1ers prix, Grammaire française, Composition anglaise, Géographie, Dessin Linéaire — deux 2ds prix, Notions d'Astronomie, Musique vocale, — 2 mentions honorables, Histoire de France, Météorologie.
 Miles M. Gouin — quatre 1ers prix, Arithmétique, Toisé, Tenue des Livres, Pratique de la langue anglaise, — deux 2ds, Rhétorique, Notions d'Algèbre, — 2 mentions honorables, Notions d'Astronomie, Botanique.
 Mile E. Duval — deux 1ers prix, Météorologie, Piano, trois 2ds, Arithmétique, Toisé, Dessin Linéaire, un 3e, Rhétorique — 2 mentions honorables, Histoire de France, Histoire Romaine.
 Mile P. Millette — deux 1ers prix, Composition française, Tenue des Livres — quatre 2ds prix, Arithmétique, Toisé, Dessin, Ouvrage en laine — 2 mentions honorables, Notions d'Algèbre, Dessin Linéaire.
 Mile C. Dugay — trois 1ers prix, Notions d'Astronomie, d'Algèbre, Ouvrage en laine, — quatre 2ds prix, Composition française, Version, Toisé, Piano, 3 mentions honorables, Arithmétique, Dessin Linéaire, Histoire de France.
 Mile Angéline Hart — deux 1ers prix, Grammaire anglaise, Histoire Romaine — trois 2ds prix, Ecriture, Piano, Travail en cheveu, — 3 mentions honorables, Grammaire française, Géographie, Botanique.
 Mile Mary Ann Bald — deux 1ers prix, Botanique, Mélodium, — deux 2ds prix, Composition anglaise, Version — un 3e, Histoire Romaine — 2 mentions honorables — Grammaire anglaise, Ecriture en laine.
SECONDE CLASSE.
PREMIERE DIVISION.
 Prix mérité ex-æquo par Miles Corine Dufresne, Léonille Caron, Célaire Lapointe, Arthémise Godin, Edouardine Frigon, Sara Genest, Elmira Dufresne, Emma Caron, Séverine Jourdain, Eugénie Lassalle, Marie Pleau, Marie Désilets, Camilla Mauraull, Olivius Pinard.

TROISIÈME CLASSE.
INSTRUCTION RELIGIEUSE.
 Prix mérité ex-æquo par Miles Edouardine Craig, Sara Girard, Amanda Thompson, Odélie Vidal, Virginie Ratelle.
BONNE CONDUITE.
 Prix d'excellence, Mile V. Ratelle.
 Mile E. Craig — trois 1ers prix, Grammaire française, Géographie, Arithmétique, — deux 2ds prix, Histoire d'Angleterre, Pratique de la langue anglaise, — 2 mentions honorables, Histoire Sainte, Histoire d'Amérique.
 Mile Lumina Larue — un 1er prix, Histoire d'Angleterre, — un 2d, Travail en galon ou passement, — 2 mentions honorables, Histoire d'Amérique, Grammaire française.
 Mile S. Girard — trois 2ds prix, Grammaire française, Géographie, Arithmétique, — 3 mentions honorables, Lecture Anglaise, Histoire Sainte, Vocabulaire.
 Mile Amanda Frigon, — deux 1ers prix, Pratique de la langue, Couture, — un 2d, Histoire Sainte — 2 mentions honorables, Grammaire française, Arithmétique.
 Mile Emma Turcotte, — un 1er prix, Arithmétique, — 2 mentions honorables, Grammaire anglaise, Lecture.
 Mile A. Thompson, — deux 1ers prix, Histoire Sainte, Histoire d'Amérique, — un 2d prix, Couture, — 2 mentions honorables, Géographie, Histoire d'Angleterre.
 Mile V. Ratelle, — un 1er prix, Détails de ménage, — un 2d prix, Ouvrage en laine.
 Mile Arline A. Teau, — deux 1ers prix, Pratique de la langue anglaise, Couture, — deux 2ds prix, Harmonium, Détails de Ménage, — une mention honorable, Musique vocale.
 Mile O. Vidal, — un 1er prix, Ouvrage en cuir — 1 mention honorable, Histoire Sainte.
 Mile Dumitille Hart, — un 1er prix, Lecture française, — 1 mention honorable, Arithmétique.
 Mile Caroline Pichette, — un 1er prix, Ouvrage en laine.
 Mile Emma Hart, — un 2d prix, Lecture française.
 Mile Hermine Godin, — un 1er prix, Lecture anglaise.
 Mile Marie Despins, — deux 2ds prix, Vocabulaire, Détails de Ménage, — 1 mention honorable, Histoire Sainte.
 Mile Rebecca Hart, — un 3e prix, Piano.
 Mile Alexandrine Désilets, — un 1er prix, Travail en galon ou passement.

QUATRIÈME CLASSE.

Mlle Alphonsine Gouin, — un 1er prix, Grammaire française, — un 2d prix, Couture, — une mention honorable, Histoire sainte. Mlle Adéline Lapointe, — un 1er prix, Histoire sainte, — un 2d prix, Détails de Ménage, — 1 mention honorable, Grammaire française. Mlle Marie Louise Turcotte, — un 1er prix, Grammaire anglaise, — un 2d, Arithmétique, — 2 mentions honorables, Grammaire française, Histoire sainte. Mlle Hélène Despins, — deux 2ds prix, Histoire sainte, Détails de Ménage. Mlle Cordule Dorion, — un 2d prix, Lecture anglaise. Mlle Maria Sauvageau, — un 2d prix, Lecture française. Mlle Fanny Bennett, — un 2d prix, Pratique de la langue anglaise. Mlle Julia Godby, — un 1er prix, Epellation.

Liste des Prix décernés aux Elèves du Convent de La Baie, le 10 Juillet 1866.

Sagesse. — Delles Marie Martel, Julie Jutras, Lumina Elie, Mary Talbot, Sophie Côté, Cléopâtre Paradis, Déjà Proulx, Adélaïde Jutras, Mathilde Desmaris, Elmire Joyal. 1ère classe. — Excellence. — Delles Edwidge Lacerte et L. Elie. Grammaire, 1er prix H. Lacerte, 2 S. Côté. 1ère mention honorable, L. Elie, 2 M. Talbot. Histoire, 1er p. S. Côté, 2 M. Martel. 1ère M. H. L. Elie, 2 H. Lacerte. Afrique et Océanie, 1er p. M. Talbot, 2 M. Martel, 1ère M. H. S. Côté, 2 H. Lacerte. Sphère, 1er p. S. Côté, 2 M. Talbot, 1ère M. H. M. Martel, 2 L. Elie. Tenue des Livres, 1er p. M. Martel, 2 M. Talbot, 1ère M. H. H. Lacerte, 2 L. Elie. Arithmétique et Géométrie, 1er prix H. Lacerte, 2 L. Elie, 1ère M. H. S. Côté, 2 M. Talbot. Composition et Littérature 1er p. L. Elie, 2 H. Lacerte, 1ère M. H. M. Martel, 2 S. Côté.

2ème classe. — Excellence, Alma Lemyre. Grammaire, 1er p. A. Lemyre, 2 Honorine Parent, 1 M. H. Zoé Lemyre, 2 Héloïse Jutras. Histoire de France, 1er p. H. Parent, 2 Anastasie Gouin, 1ère M. H. Alma Lemyre, 2 Zoé Lemyre. Histoire d'Angleterre, 1er p. Zoé Lemyre, 2 H. Jutras, 1ère M. H. H. Parent, 2 A. Lemyre. Histoire du Canada, 1er p. Anastasie Gouin, 2 Z. Lemyre, 1ère M. H. H. Jutras, 2 H. Parent. Géographie d'Asie, 1er p. H. Jutras, 2 H. Parent. 1ère ment. hon. Z. Lemyre, 2 A. Gouin. Arithmétique, 1er p. A. Lemyre, 2 Z. Lemyre, 1ère ment. hon. H. Jutras, 2 H. Parent. Composition, 1er p. A. Gouin, 2 H. Jutras, 1ère ment. hon. A. Lemyre, 2 Z. Lemyre.

3ème classe. — Excellence, Cléopâtre Paradis. Grammaire, 1er p. Déjà Proulx, 2 Héloïse Comtois, 1ère ment. hon. Hermélie Manseau, 2 Philomène Lemyre. Histoire de France, 1er p. A. Lemyre, 2 Philomène Lemyre. Histoire de France, 1er prix P. Lemyre, 2 Odélie Demers, 1ère ment. hon. Marguerite Proulx, 2 Odélie Proulx. Histoire du Canada, 1er p. P. Lemyre, 2 H. Manseau. 1ère ment. hon. Mary Proulx, 2 M. Proulx. Géographie d'Europe, 1er p. O. Proulx et M. Proulx. 2 M. Proulx, 1ère ment. hon. M. Lemyre, 2 Elmire Joyal. Arithmétique, 1er p. C. Paradis et E. Joyal, 2 Marguerite Proulx, 1ère ment. hon. O. Demers, 2 Déjà Proulx. Ecriture, 1er p. M. Lemyre, 2 O. Proulx, 1ère ment. hon. H. Comtois, 2 Mathilde Desmaris. Style Epistolaire, 1er p. H. Manseau, 2 O. Demers, 1ère ment. hon. P. Lemyre, 2 M. Proulx.

4ème classe. — Grammaire, 1er p. Judith Manseau, 2 Julie Jutras, 1ère ment. hon. Marie Elie, 2 Hortense Martel. Géographie, 1er p. M. Elie, 2 Héloïse Bélie, 1ère ment. hon. J. Jutras, 2 J. Manseau. Arithmétique, 1er p. Olimie Côté, 2 Marie Allard, 1ère ment. hon. M. Elie, 2 H. Bélie. Histoire sainte, 1er p. M. Bélie, 2 H. Martel, 1ère ment. hon. J. Jutras, 2 H. Comtois. Ecriture, 1er p. J. Jutras, 2 Reine Jutras, 1ère m. h. M. Bélie, 2 H. Bélie. 2e Division. — Grammaire, 1er p. Odélie Houle, 2 José Lefebvre, 1ère ment. hon. Thérèse Côté, 2 M. Bergeron. Géographie, 1er p. T. Côté, 2 M. Bergeron, 1ère m. h. H. Déjà Geoffroy, 2 A. Leblanc. Arithmétique, 1er p. C. Ayotte, 2 A. Capistran et Caroline Lecoutre, 1ère m. hon. H. O. Houle, 2 J. Lefebvre. Histoire sainte, 1er p. Azilda Leblanc, 2 Léonie Boisvert, 1ère ment. hon. Thérèse Côté, 2 m. Bergeron. Ecriture, 1er p. D. Geoffroy, 2 Olivine Courchène, 1ère ment. hon. A. Leblanc, 2 J. Lefebvre.

5ème classe. — Histoire sainte, 1er p. Déjà Gouin, 2 Dina Lemyre, 1ère ment. hon. Albertine Manseau, 2 Marie Jutras. Instruction religieuse, 1er p. Philomène Elie, 2 Aurize Ayotte, 1ère ment. hon. Léonidas Manseau, 2 D. Gouin. Lecture, p. Marie Jutras, Mary Jutras, Albertine Manseau, Léonidas Manseau, Agnès Leclerc, Aïda Leclerc, Emilie Lafond, Marie Jane Lafond.

6ème classe anglaise. — Grammaire, 1er p. Lumina Elie, 2 Marie Talbot. Vocabulaire 1er p. H. Lacerte, 2 S. Côté. Traduction, M. Talbot, 2 L. Elie. 2ème classe. — Lecture, 1er p. H. Manseau, 2 Reine Jutras. Traduction, 1er p. J. Manseau, 2 A. Gouin. Vocabulaire, 1er p. C. Paradis, 2 J. Manseau. Couture, 1ère et 2ème classe, 1er p. M. Martel, 2 A. Gouin, 1ère ment. hon. M. Talbot, 2 S. Côté. 3ème classe 1er p. M. Proulx et M. Lemyre, 2 M. Desmaris, 1ère ment. hon. C. Paradis, 2 Lemyre. 4ème classe — 1er p. J. Jutras et J. Manseau, 2 O. Côté, 1ère ment. hon. Marie Elie, M. Allard. 2ème division, 1er p. O. Houle, 2 T. Côté, 1ère M. H. A. Capistran, 2 Marie Bergeron.

LES TROIS-RIVIÈRES.

MARDI 17 JUILLET 1866.

Correspondance Parlementaire.

OUTAOUAIS, 13 Juillet 1866.

MOTION DE NON CONFIANCE.

SEANCE DU 10 COURANT.

Je vous disais dans ma dernière correspondance que la motion de non-confiance de M. McGivern portait sur trois principaux points. On pouvait le croire d'après l'avis que M. McGivern lui-même avait donné au gouvernement. Mais telle n'est cependant pas la nature de la motion qu'il a présentée. Elle n'a trait qu'à la question d'inopportunité des changements proposés par l'hon. M. Galt. Elle est ainsi conçue :

« Que cette chambre, bien que disposée à pourvoir amplement à la défense publique, au maintien de l'ordre public, et à l'efficacité du service public en général, croit qu'il est inexpédient, (vu que la confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord semble être à la veille de s'éteindre, et que cet événement devra nécessiter alors une ré-

vision complète de la législation commerciale de toutes les provinces,) d'adopter maintenant des mesures qui auront sans nécessité l'effet de causer des perturbations dans le commerce, l'industrie manufacturière, le système monétaire ainsi que dans le système de banque de la province. »

Naturellement, M. McGivern a fait quelques considérations pour appuyer sa motion. La raison principale qu'il a invoquée contre l'adoption du tarif est celle même de l'inopportunité. Il a aussi accusé l'administration d'un manque de foi dans ses engagements, en demandant à la chambre avant l'accomplissement de la Confédération, de législater sur ces importantes questions. Il prétend que lors de la formation de la coalition il a été formé un pacte entre les chefs du parti conservateur et ceux du parti clear-grit pour qu'aucune mesure importante ne fût amenée devant la législature, tant que l'œuvre principale de l'administration actuelle, c'est-à-dire la Confédération, ne serait pas mise à exécution. Cette prétention de M. McGivern qui partage aussi M. Brown n'a aucun fondement, car, comme le leur a fait remarquer l'hon. M. Galt, toutes les négociations relatives à la formation de la coalition se trouvaient dans les documents officiels qui ont été communiqués à la chambre sur ce sujet, et rien dans ces documents ne parle du prétendu pacte de M. McGivern. Il est bien vrai que l'idée de sacrifices mutuels d'opinion a présidé à l'union des chefs du parti réformiste du Haut-Canada avec ceux du parti conservateur, mais nullement celle de laisser de côté toute législation importante que pourraient réclamer les besoins et les intérêts des pays.

Le député de Lincoln s'est déclaré libre-échangiste dans le cours de ses remarques et quoiqu'il reconnaisse que le nouveau tarif de M. Galt retire jusqu'à un certain point la protection qui a été accordée jusqu'à aujourd'hui pour la création et le soutien de notre industrie nationale, il a cependant condamné le changement de la politique financière de l'administration. Il s'y est opposé, non pas parce que le nouveau tarif n'adoptait pas en tout point les principes d'une pleine liberté commerciale, mais précisément parce qu'il ne continuait pas à accorder toute la protection qui avait été donnée par le passé aux manufactures et à l'industrie du pays. De la part d'un homme qui s'avoue être un partisan du libre-échange, cet argument a droit de surprendre. Sa conduite se trouve en pleine contradiction avec les principes qu'il professe.

C'est le chef du parti du juste milieu, l'hon. M. Evanturel qui a secondé la motion de M. McGivern. Il a d'abord dit à la Chambre qu'il éprouvait beaucoup de satisfaction à secondé cette motion et qu'il pensait par là remplir avec confiance son devoir sacré de représentant du peuple. Prenant ensuite un air de modestie qui contrastait pourtant avec ses paroles déclamatoires, il a déclaré qu'il n'était pas très-competent à traiter les matières de finance, de commerce et d'industrie. C'est la seule partie de son discours sur laquelle tout le monde sera d'accord. M. Evanturel a tenu à prouver à la chambre pendant tout le cours de ses remarques subséquentes toute l'exactitude et toute la vérité de l'appréciation qu'il venait de faire de son humble individualité. Je regrette énormément de n'avoir pas pris le texte de son discours pour le livrer à la publicité : eût été un modèle du genre digne de passer à la postérité pour éterniser la mémoire de celui qui l'avait énoncé avec tant de travail et de fatigue. Mais à défaut de publier tout son discours, vous me permettez de citer quelques périphrases d'un goût tout particulier où M. Evanturel a tenu à honorer de montrer tout son scrupule pour la propriété des termes. Ainsi pour nous dire qu'il avait reçu les félicitations de gens compétents sur les matières que la chambre avait à examiner dans cette discussion, il s'est servi de l'expression suivante : les banquiers consommés de la finance. Il faut vous dire que M. Evanturel en consume horriblement de ces périphrases. A mon avis, l'hon. M. Galt devrait frapper d'un droit assez élevé leur entrée en chambre, quand même les libre-échangistes devraient crier à la tyrannie du système protecteur.

M. Evanturel nous a encore dit que les propositions de l'hon. ministre des Finances auraient pour effet de déranger la base financière du pays. Puis il s'est appuyé de l'opinion publique en déclarant à la chambre que la Presse universelle avait condamné les plans de M. Galt. Voilà pour la partie littéraire. Maintenant, que M. Evanturel ait secondé la motion de M. McGivern, que le chef du parti du juste milieu qui est encore à naître, se soit uni au grand agitateur du parti radical du Haut-Canada, pour essayer de faire écrouler l'administration en repoussant un tarif entièrement favorable à la classe agricole, c'est quelque chose d'inexplicable de la part de ce député représentant un comté rural du Bas-Canada.

Il n'y a que l'envie de détruire un gouvernement pour lequel on a cessé d'avoir des sympathies qui puisse conduire à une semblable bêtise. Et c'est là l'homme qui criait à la trahison sur de simples soupçons, et qui aujourd'hui ne rougit pas de s'unir au grand ennemi du Bas-Canada, pour faire revivre les animosités ensévelies du passé, pour renouveler les luttes acrimonieuses qui ont fait tant de mal au pays, en épuisant l'énergie et la vigueur de nos hommes publics dans des querelles qui n'avaient pas beaucoup de la prospérité de la nation.

Mais ce n'est ni avec M. McGivern ni avec M. Evanturel que le combat devait se livrer. Ces deux députés n'occupent qu'une position bien médiocre en chambre, et le gouvernement ne devait pas attacher beaucoup d'importance à leurs paroles. Ils avaient été mis de l'avant par M. Brown qui ne voulait pas paraître prendre l'initiative dans cette attaque contre l'administration. Aussi lorsque leurs discours furent terminés, personne de l'opposition ne se levant, le ministre ne jugea pas à propos de répondre et on fut sur le point de prendre le vote. Mais M. Brown qui était en ce moment en dehors de la chambre voyant son misérable plan déjoué, arriva tout-à-coup, se dirigeant à pas précipités vers son siège; il prit aussitôt la parole. Il la garda pendant près de quatre heures, retrouvant toute son éloquence brutale d'autrefois, agitant ses longs bras menaçants sur la tête de ses anciens partisans, faisant retentir les murs de la salle d'Assemblée des éclats

de sa voix presque toujours grondante, et attaquant avec une violence dont il semble ne devoir jamais se départir, même sur ses vieux jours, les hon. MM. Galt, McDougall et Howland; le premier pour avoir proposé à la chambre une révision de notre tarif, dans un temps inopportun; les derniers pour avoir approuvé les mesures de l'hon. ministre des Finances. Il a été donné à la chambre de voir encore une fois avant l'accomplissement de la confédération, le grand Ononchio du Haut-Canada lever son ancien bache de guerre et la brandir aux yeux du parti clear-grit, essayer de lui communiquer comme autrefois le feu des batailles pour le ruer sur l'administration qui l'avait préféré à M. Galt. C'est un acte qui sera consigné sur le dernier feuillet de l'histoire de l'union des deux Canadas pour servir d'enseignement à ceux qui auront à lutter contre les idées radicales de cet homme dans l'enceinte de la législature fédérale.

Ce qu'avait dit M. McKenzie des griefs personnels de M. Brown contre M. Galt lors des explications ministérielles n'avait pas plu à l'ex-président du conseil. Aussi s'est-il chargé de donner mardi en commençant son discours, un démenti à son plus cher ami.

M. Brown a reproché au gouvernement le retard qu'il apportait à soumettre à la chambre les constitutions locales, à la discussion desquelles cette session, prétend-il, devait être, en grande partie, consacrée. Au lieu de se hâter à accomplir la confédération, le gouvernement, dit-il, propose des mesures qui doivent opérer une affreuse révolution dans notre commerce, nos manufactures et notre système de banque. Il soutint ensuite qu'il était inopportun, au moment où nous allions entrer sous un nouveau régime, de s'occuper de ces questions, parce que la législature fédérale devra nécessairement remodeler de nouveau le tarif de toute l'Amérique Britannique. Il prétendit encore que ces changements ne pouvaient que nuire à la cause de la confédération dans les provinces maritimes. Puis il se mit à débâter pendant près d'une heure contre l'extravagance du budget, contre les estimés énormes de l'hon. ministre des Finances. Avons-nous vu M. Brown réclamer contre les dépenses pendant qu'il faisait partie de la coalition ? Point du tout. Mais à peine est-il sorti de l'administration qu'il se met aussitôt à crier au gaspillage et à remuer ciel et terre contre l'extravagant M. Galt. Nous savons ce que vaut cet argument.

L'hon. M. Brown fit des appels frénétiques pendant tout le cours de son discours à ses anciens amis, les conjurant de se rallier encore une fois sous son étendard pour écraser leurs anciens adversaires.

Il était une heure avancée de la nuit, lorsque M. Galt se leva pour lui répondre. Il releva une à une toutes ses attaques, et avec sa clarté, sa justesse et sa précision ordinaires, en fit voir le peu de fondement. Il dit que, quant au prétendu danger dans le quel le tarif plaçait la Confédération, il avait des informations des hommes les plus importants du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse que son nouveau plan y était accueilli très favorablement. Il était aussi absurde de prétendre, comme le faisait M. Brown, que les banques seraient ruinées par le seul fait que le gouvernement aurait le pouvoir d'émettre des billets. Il accusa le député de South Oxford de ne pas comprendre le plan qu'il avait proposé. Mais comme cette question n'était pas encore devant la chambre, il ne voulait pas la discuter maintenant. Il fit valoir les plus solides arguments en faveur de ses changements dans le tarif. Il dit qu'ils reposaient tous sur ce principe, augmentation des droits d'accise et diminution des droits d'importation sur les objets manufacturés. Il raila avec un succès complet, en terminant, l'hon. M. Brown de n'avoir pas eu lui-même le courage de représenter cette motion de non-confiance dans le gouvernement et d'avoir été obligé de recourir pour cela à M. McGivern, derrière lequel il voulait se cacher.

Une partie de notre correspondance parlementaire rendant compte des débats de la séance du 11 et du 12, a pris une mauvaise direction par les malles et nous est arrivée juste au moment de mettre sous presse : en conséquence elle est remise au prochain numéro.

Ouragan.

Un orage terrible est venu foudroyer dimanche au soir vers six heures sur la paroisse de Nicolet, en haut de la rivière : il était accompagné de grêle et d'un ouragan destructeur. La grêle a fait un dommage considérable aux puits. Le vent a renversé cinq granges, dont une appartenait à M. le curé de Nicolet, plusieurs bâtiments, a tordu d'énormes pins et a transporté des couvertures de granges à trois ou quatre arpents. Les dommages sur une étendue de quarante arpents sont très considérables. La foudre s'est déchargée sur un paratonnerre placé sur la maison de M. Bailey au village de Ste. Monique, au moment où le maître du logis fermait une fenêtre : il a eu un bras électrisé, mais l'effet n'a pas eu de suite grave.

Devant l'Eglise de Nicolet et sur la route qui conduit au collège, plusieurs arbres ont été jetés à terre. Plusieurs Prêtres confessaient en ce moment dans l'Eglise de Nicolet pour la fête de St. Scapulaire; les coups de tonnerre ont été si terribles, qu'instantanément tout le peuple s'est mis à genoux pour prier. La foudre est tombée au Port St. François sur la terre du Docteur Rousseau; elle a consumé une grange, une écurie et une remise avec mille bottes de foin et plusieurs voitures. Une remise sur la terre de M. Duval dans l'Isle a été enlevée et plusieurs animaux qui s'y étaient réfugiés y ont trouvé la mort. Un grand nombre d'arbres sur la terre de l'Honorable Proulx de Nicolet ont été renversés par le vent et quelques uns mis en pièces par la foudre. Notre ami qui nous a donné ces détails, nous assure ne pas avoir vu depuis nombre d'années un orage aussi violent. Heureusement que nous n'avons à déplorer aucune perte de vie humaine.

Un orage épouvantable a éclaté dimanche au soir sur la paroisse d'Yamachiche. Le vent a été très violent et a renversé deux granges appartenant à M. Joseph Trahan de la concession grande Acadie. Le vent a culbuté toutes les pièces des deux bâtiments, excepté une tasserie qu'il a laissée debout, quoiqu'il l'ait reculé de quelques pieds sur sa base.

Nouvelles d'Europe.

Nos journaux d'Europe reçus ce matin nous apprennent qu'une grande bataille a été livrée le quatre courant en Bohême, que les armées Autrichiennes ont été mises en déroute et battues, et que l'Empereur d'Autriche aurait écrit à l'Empereur Napoléon qu'il était décidé à céder la Vénétie à l'Italie.

L'Empereur Napoléon s'est hâté de répondre et il a immédiatement communiqué aux Rois de Prusse et d'Italie cette décision, afin d'obtenir un armistice. Le field, maréchal Von Goben est arrivé aux quartiers-généraux prussiens dans la soirée du 4, pour demander une trêve.

La Reine Victoria a accepté le ministère proposé par Lord Derby. Premier ministre, Lord Derby; lord chancelier, lord Chelmsford; chancelier de l'échiquier, M. Disraeli; affaires étrangères, lord Stanley; colonies, lord Carnarvon; guerre, général Peel; amirauté, Sir J. Pakington; travaux publics, lord J. Mansers; assistance publique, lord Cranborne; lord du sceau privé, lord Malmesbury; direction du commerce, Sir P. Northote. On s'attend que le ministère recevra vendredi l'investiture.

Qu'en pensons-nous ?

Les journaux de Québec nous apprennent que la cavalerie et l'artillerie de Québec se préparent à venir au Trois-Rivières jeudi prochain. Deux corps de musique doivent les accompagner. Les cavaliers et les artilleurs de Sherbrooke et de Montréal auront avec eux le beau corps de Musique du 25 régiment. Le Morning Chronicle dit que le Maire et les Marchands des Trois-Rivières se proposent de leur donner un dîner public et ajoutent que les dames et les braves volontaires des Trois-Rivières devront y prendre part et se réjouir grandement.

Le Maire des Trois-Rivières n'a reçu aucune communication officielle de ce voyage, et si le Morning Chronicle a été informé de cela par un volontaire, ça doit être par un volontaire, brave au moins en effronterie et en audace. S'il y a eu méprise chez notre confrère, tant mieux; si c'est là le fruit d'un système de dénigrement à l'étranger par nos propres concitoyens, tant pis pour eux et pour l'honneur de la ville.

La chambre s'est divisée comme suit sur la motion de non confiance de M. McGivern :

Pour. — Messieurs Bourassa, Brown, Caron, Chambers, Coupal, Dorion, [Hochelaga] Dufresne [Therville], Evanturel, Fother, Holton, Houde, Huntington, Joly, Labreche-Viger, Laframboise, Lajoie, Macdonald, [Cornwall], Macdonald, [Glenarry] Mackenzie, McGivern, McKellar, Munro, O'H. Jorau, Paquet, Perrault, Pouliot, Rymal, et Thibaudeau. — 28.

Contre. — Messieurs Allevy, Archambault, Ault, Beaubien, Bellerose, Biggar, Blanchet, Bowman, Bown, Brousseau, Burwell, Cameron, [Ontario Nord] Cameron, [Peel] Carling, Curtier, [procureur-général] Cartwright, Chandon, Chapuis, Cockburn, Cornellier, Cowan, Currier, De Boucherville, Denis, DeNiverville, Dieksen, Duckett, Dufresne [Montcalm], Dunkin, Dunsford, Ferguson, [Frontenac] Ferguson, [Simcoe Sud] Galt, Gaucher, Gaudet, Gibbs, Harwood, Hanlman, Huot, Irvine, Jackson, Jones [Leeds Sud], Knight, Langevin, LeBouthillier, Macdonald [procureur-général] Macfarlane, Magill, McConkey, McDougall, McGee, McIntyre, McMonis, Morris, Morrison, Parker, Pisonneau, Pope, Poulin, Powell, Rankin, Rémillard, Robitaille, Rose, Ross, [Dundas] Ross, [Prince Edouard] Scatcherd, Seoble, Somerville, Stirton, Street, Taschereau, Thompson, Trambly, Wallbridge [Hastings Nord], Walsh, Webb, Wells, White, Wilson, Wright [comté d'Ottawa], Wright [York est]. — 83

L'Enfant Terrible célébrant la Fête de son Patron à Outaouais.

1ER ARTICLE.

Nos lecteurs nous pardonneront si nous n'avons pas donné plus tôt les remarques que nous avons promises sur la conduite de M. J. B. E. Dorion lors de la fête nationale, à Outaouais. Nous pouvons à peine suffire à publier les abondantes matières qui nous arrivent; et comme M. Dorion n'est pas la première chose dont on doive s'occuper, nous avons cru pouvoir retarder nos réflexions de quelques jours, sans inconvénient. Mais nous nous apercevons que le bruit de cette affaire s'est un peu répandu dans le public, que plusieurs désirent connaître comment cet homme si peu réservé s'est conduit à l'égard de M. le Grand-Vicaire Lafèche que tout le monde vénère; on nous a même fait des questions à ce sujet. Nous nous hâterons donc de faire connaître ce qui en est. Quoique cet incident de la grande fête canadienne à Outaouais ne soit pas ce qu'il y a eu de plus beau, néanmoins il contient un enseignement d'une assez grande portée. Nous ne reverrions pas ces choses aussi particulièrement, si M. J. B. E. Dorion n'eût lui-même choisi cette circonstance solennelle, ce grand jour de fête nationale pour s'afficher, et si dans son Défricheur, il ne se fut pas posé comme la victime de quelques journaux en cette affaire, tandis qu'il est le coupable.

On a dit dans le compte-rendu de la fête que M. J. B. E. Dorion, avec son audace ordinaire, avait manqué aux règles de la convenance la plus convenable. C'était parler le plus brièvement possible. Qu'a-t-il donc fait ?

M. le Grand-Vicaire Lafèche avait prononcé le magnifique sermon que vous avez lu un résumé dans nos derniers numéros. Il avait démontré parfaitement que la langue, la foi et les mœurs sont les éléments constitutifs de toute nation, que nous, canadiens-français, nous les possédons ces trois éléments et que nous devons y tenir autant qu'à la vie. Ses paroles avaient une actualité toute particulière au moment où nous sommes d'entrer dans une confédération, où nous avons besoin de toutes nos forces. Il déplora amèrement et justement le sort de nos compatriotes qui nous abandonnent, qui abandonnent la patrie, et qui vont aux Etats-Unis perdre pour la plupart, après quelques générations, la langue, les mœurs et assez souvent la foi, comme tout le monde sait. Eh bien! qu'est-il arrivé? Le voici: M. J. B. E. Dorion, nommé à si juste titre l'Enfant-Terrible, que ce sermon n'avait pas éclairé, ou plutôt qu'il avait trop contrairement apparemment, deux heures après l'office seulement, à la fin de la procession, de la galerie de l'hôtel du Canada, devant la foule qui venait d'entendre le célé-

bre prédicateur, M. J. B. E. Dorion se leva, et sans aucun respect pour le ministre de Dieu, fit entendre le contre-pied de ses paroles. Il vanta contre la vérité et outre mesure la situation des canadiens qui nous ont abandonné et qui sont établis définitivement aux Etats-Unis, et il voulut, de son chef, nous associer à la fête nationale. Il leur consacra une grande partie de son discours. Voilà ce que fit M. J. B. E. Dorion.

Voilà, lecteurs, la religion publique de cet homme et son respect pour le prêtre. Le ministre de J. C., qui est revêtu d'une autorité divine, qui a une mission particulière pour éclairer et conduire le peuple chrétien, qui est en particulier l'ami de ceux et l'appui principal du peuple canadien, vient dans une circonstance très-solennelle, nous signaler un écueil national, nous montrer dans l'émigration aux Etats-Unis un danger pour la patrie et un péril pour nos frères, vite M. J. B. E. Dorion monte sur les tréteaux et crie: « Non, ce n'est pas cela. Les Etats-Unis sont une terre de bénédictions. Nos compatriotes y font fortune, y conservent bien leur langue, leur foi et leurs mœurs, et y vivent heureux. On les maltraite quand on parle autrement. On les dénigre, moi je viens les venger et les défendre. Car tel fut le véritable sens de ses paroles. Quelle impudence!!! Il ne lui manquait plus que de dire: « et je viens vous prier de les imiter, » ce qui, du reste, peut s'entendre assez facilement. Alors, l'Apôtre de « l'Avenir » aurait donné un soufflet en plein visage au ministre de Dieu.

Vous nous demandez ici quelle était la physionomie de l'assemblée. Nous vous dirons que c'était celle de l'étonnement, comme vous pouvez vous l'imaginer. Tout le monde a été stupéfait de cette tirade. M. Dorion avait commencé par des paroles patriotiques, et il avait été applaudi, ce qui lui paraissait qu'en ce jour on ne faisait point distinction de partis, mais quand il en vint sur ce chapitre, les applaudissements diminuèrent considérablement. Il y eut cependant encore quelques personnes qui battirent des mains, car nous voulons être vrai. C'était quelques personnes qui ne comprennent pas la portée de ce qu'elles faisaient, comme il y en a toujours en ces circonstances, ou quelques chauds partisans de M. Dorion, ou enfin quelques esprits dressés pour l'occasion, car certains esprits turbulents, parait-il, en avaient préparé quelques-uns; mais en n'était ni la population française d'Outaouais qui est très-attachée à ses prêtres, ni la représentation canadienne qui avait trop d'intelligence et de délicatesse pour cela. Le sentiment général était un sentiment de stupefaction et de malaise. Personne ne voulait répliquer pour ne pas troubler l'ordre. Mais l'Enfant Terrible n'eut pas d'imitateurs. Il fut le seul qui, dans ce grand jour, se montra si peu respectueux. Nous ajouterons de plus que sa conduite fut sévèrement blâmée, réprouvée, même par de ses intimes amis. Nous faisons ces remarques pour répondre aux vantardises du Défricheur, et rétablir les faits. Mais revenons à notre sujet.

Voilà donc le respect de M. J. B. E. Dorion pour le prêtre. Nous dirons plus: voilà son respect pour ses supérieurs ecclésiastiques. Car personne n'ignore que M. Louis Lafèche est un des Grands-Vicaires du diocèse des Trois-Rivières, où demeure malheureusement l'Enfant Terrible, et qu'il est par conséquent son supérieur comme le nôtre. Il y a encore davantage, M. le Grand-Vicaire Lafèche avait été appelé à prêcher par Sa Grandeur Mgr. d'Outaouais, et était censé le faire en son nom. En jetant les sages réflexions de M. le Grand-Vicaire, M. Dorion rejetait donc l'enseignement de ses supérieurs, et notamment celui de l'Evêque d'Outaouais.

Mgr. Guigues, esprit si délicat, homme d'un tact parfait, le comprit promptement. Il ne voulut pas laisser longtemps à M. J. B. E. Dorion la liberté de croire que M. Lafèche avait préché un enseignement contraire au sien; probablement non plus qu'il ne voulut pas que les paroles imprudentes de l'Enfant Terrible prissent racine dans le cœur de ses ouailles. Car le soir même, au concert, où M. Dorion n'était pas, on trouva l'élite de la société d'Outaouais et bon nombre de représentants des deux chambres. Sa Grandeur s'éleva énergiquement contre l'émigration aux Etats-Unis, comme vous l'avez vu dans le résumé que nous avons publié de son discours. Elle dit que la terre américaine n'était pas favorable aux canadiens, qu'ils n'y réussiraient jamais, qu'ils y perdant souvent leurs mœurs et même jusqu'à leur nom. Allant plus loin, Sa Grandeur ajouta que ceux qui poussaient leurs frères vers les Etats-Unis, de même que ceux qui cherchaient à séparer le clergy des ouailles, se donnaient une bien triste mission et faisaient l'œuvre de mauvais citoyens. Ses paroles furent suivies de frénétiques applaudissements qui ont été le châtiement de M. J. B. E. Dorion, car il était présent. Il n'en dit rien dans son Défricheur.

Sa Grandeur avait une juste raison de parler ainsi, car elle devait soutenir au milieu de ses ouailles l'autorité de la parole de Dieu, et resserrer la grande union qui existe, pour l'honneur et le bien d'Outaouais, entre le peuple et ses prêtres, et que le discours de l'Enfant-Terrible tendait à ébranler. Il est vrai que Sa Grandeur ne fit aucune application. Ses paroles étaient d'une délicatesse extrême, comme vous avez pu le voir dans le compte-rendu. C'était à chacun de prendre ce qui lui en convenait, mais comment ne pas voir que le bonnet convenait admirablement à l'Enfant-Terrible? Pour celui qui a vu ce qui s'est passé, à la fête, et qui a entendu ce qui s'y est dit, il n'y a pas à douter. Quant à nous, c'est notre avis, ainsi que celui de tous ceux que nous avons rencontré. D'ailleurs il suffit de lire le compte-rendu et les discours, sachant ce qu'a dit M. J. B. E. Dorion; pour en juger.

Nous sommes heureux de voir, que M. Lafèche a été noblement et chrétiennement révoqué des considérations de l'Enfant-Terrible par l'Evêque qui l'avait invité à prêcher; nous sommes heureux aussi de l'apprendre au diocèse des Trois-Rivières, et nous voudrions le faire savoir à tous ceux qui ont connu la triste conduite de M. J. B. E. Dorion en cette circonstance.

Vous ne vous étonnez plus maintenant, lecteurs, que cet homme se soit élevé, à la porte de l'église de sa paroisse, après la messe, contre son propre curé, ainsi que nous l'avons dit, ailleurs, puisqu'il n'a pas

crain de le faire contre son Grand-Vicaire à la porte d'une cathédrale, au grand jour de la St-Jean-Baptiste, et dans la capitale du Canada!

L'Enfant-Terrible, dans son journal, parle de savoir-vivre. Or, sous ce rapport même, quel savoir-vivre y a-t-il dans une semblable conduite? M. L. Lafèche, l'orateur si distingué de son diocèse, et ce que plusieurs ne savent pas, de sa propre paroisse natale, (car ils sont tous deux nés de Ste. Anne la Péradie; que M. le G.-V. nous pardonne de le mettre en telle compagnie), est appelé de 80 lieues pour prêcher la St. Jean-Baptiste à la population française d'Outaouais et aux membres canadiens de la Législature, il s'en acquitte admirablement, et M. J. B. E. Dorion lui fait, deux heures après, publiquement, politesse de la diversité de son opinion. Et cet homme ose encore parler de savoir-vivre!

Vous le voyez aussi connaître sa modestie? M. le Grand-Vicaire est un des hommes les plus éminents du pays comme tous le savent, et comme le proclamait, le soir même, l'hon. Geo. Et. Cartier; il est un des plus profonds penseurs qu'il y ait parmi nous, sans contredit, et peut-être sous ce rapport l'égal de grandes célébrités européennes, pour emprunter le langage de plusieurs personnes très-éclairées, (dans cette occasion, on nous pardonnera de parler avec une telle liberté); il fait sur une grande question sociale, la nationalité, un sermon magnifique de pensées, de logique et d'expression, capable d'éclairer des aveugles; il s'y élève aux plus hautes considérations; il fait les remarques les plus justes, les plus salutaires, les plus pratiques, en un mot il étonne et enchante tout le monde, surtout ceux qui sont les plus capables d'en juger, et voilà que M. J. B. E. Dorion vient hardiment tout aussitôt se poser en contradicteur!!! Et qu'est-ce que M. Dorion? Rien autre chose qu'un enfant... terrible, ou si vous le voulez, un homme sans véritable instruction, sans études des principes et dont le principal talent consiste à flatter les gens et à vilipender les gouvernements.

Nous n'avons jamais pu nous-même le tenir sur une question sociale; il ne soit pas ce que c'est, comme il en a, ce jour-là, hautement donné la preuve; il paraît avoir un horreur infinie de tout dialectique, de toute discussion sérieuse et se tient constamment dans l'ornière du verbiage et de l'insulte, et c'est lui qui veut rectifier les observations d'un vrai et profond penseur! Quelle modestie, ou plutôt quelle sottise présomptueuse!

Nous avons pensé que ce sermon pourrait désoler les yeux de l'Enfant-Terrible; mais non. Nous croyons maintenant, avec douleur, qu'il ne pourra jamais être éclairé, puisqu'il n'a rien vu sur la nationalité devant une si brillante lumière.

Voilà enfin son respect du sentiment public. Car dans ce fait, que de leçons!

Il suit que M. le G.-V. Lafèche est singulièrement aimé et vénéré non-seulement de la ville, mais encore de tous les fidèles du diocèse des Trois-Rivières, et nous dirions presque du pays; il ne doit pas ignorer non plus que dans son important voyage à Outaouais pour la fête nationale tous les vœux de l'accomplissement, cependant il n'est gêné en rien, il choisit même ce moment solennel pour lui décerner un affront, et un affront plus dur à son cœur que la plus plate injure, la dénégation publique.

Et le croiriez-vous, lecteurs, il demande dans son beau *Déficheur* quelles paroles inconvenantes il a dites, quelle injure il a faite, comme s'il était incapable d'avoir le sentiment de ses propres méfaits? N'est-ce pas le comble de l'impudence? Que sont donc vos grossièretés? Mais qui sait? Peut-être, en effet, est-il si enroué qu'il n'a s'aperçoit plus de rien.

Envoyez-donc les yeux, M. J. B. E. Dorion. Ne comprenez-vous pas que de dire à la porte d'une église, devant le public, le contraire de ce que le prêtre a dit en chaire, est une des plus grossières injures que l'on puisse commettre, d'abord à la religion, puis au prêtre lui-même, puis à ses supérieurs, puis à tous ses amis et enfin à tous les vrais fidèles? Ne comprenez-vous pas que la circonstance du lieu, le siège du gouvernement, la capitale du Canada, et de la fête, la St. Jean-Baptiste, la présence des étrangers, ajoute énormément à votre offense? M. le Grand-Vicaire n'avait-il pas déploré amèrement le sort de nos compatriotes qui sont aux Etats-Unis? Ne l'avez-vous pas exalté démesurément, vous, quelques instants après? N'avez-vous pas même ajouté que vous parliez de la sorte parce que l'on était porté à dénigrer nos compatriotes qui sont aux Etats-Unis. Et qui en avait parlé, ce jour-là? Personne, sinon M. le Grand-Vicaire, en chaire. N'était-il pas facile de faire l'appréciation! C'est là votre faute, votre énorme faute; puisque vous ne l'apercevez pas.

M. le Grand-Vicaire a-t-il dénigré ses compatriotes, comme vous l'insinuez si méchamment. Il a déploré leur sort au moins pour la grande majorité, sort en vérité bien digne de compassion. La patrie sort éternellement par sa bouche, de l'abandon et de la perte de ses enfants. Où est le dénigrement? N'est-ce pas vous au contraire qui dénigrerez votre supérieur et le ministre de J. C.? La meilleure preuve que M. Lafèche aime ardemment et même extraordinairement ses compatriotes et son pays, n'est-ce pas son discours, les sentiments même qu'il a exprimés? Il voit les choses dans la réalité et il en parle de même. Il n'a pas lui d'utopie politique à réaliser pour voir blanc ce qui est noir et noir ce qui est blanc, et pour trouver heureux le sort de ceux qui sont exposés à perdre journellement ce qui nous les rend chers, la langue, la foi et les mœurs. Nous nous trompons; il y a encore une meilleure preuve que ses paroles, de son ardent amour pour ses frères: ce sont ses actions. Ce prêtre zélé s'est expatrié pendant douze ans pour aller porter les consolations religieuses à nos compatriotes, placés dans les contrées lointaines de la Rivière Rouge; il a exposé sa vie pour eux jusque sur les champs de bataille ou il a organisé et conduit deux fois la défense d'une poignée de mépris qu'il a sauvés contre des milliers de ceux qui les attaquaient, ainsi que nous le disent les Rapports des Missions. Il a étendu son affection jusque sur les infidèles qu'il est allé évangéliser presque sous le cercle polaire. Depuis que la maladie l'a ramené heureusement au milieu de nous; il a accompli des travaux gigantesques, toujours au

profit de ses frères. Regardez-le: sa paleur, son épuisement, ses infirmités vous diront plus que des paroles ce qu'il a fait et souffert pour eux. On peut l'affirmer, ce digne missionnaire s'est consumé comme un holocauste à la gloire Dieu et au bonheur de sa patrie! N'est-ce pas là l'homme qui aime vraiment ses compatriotes? Qui oserait en faire un destructeur de ses concitoyens? N'y a-t-il pas que l'Enfant-Terrible qui puisse avoir une telle idée?

Mais voyons les positions respectives des personnes qui nous occupent, et la coïncidence de leur étrange rencontre à Outaouais.

La première fois que M. Lafèche a été à Outaouais, c'était pour commencer la carrière dont nous venons de parler, il se rendait chez les mépris à la Rivière Rouge, en canot d'écorce. La seconde fois, c'était dernièrement pour prêcher le sermon de la St. Jean-Baptiste dans la capitale du Canada, et aussi pour recevoir d'un nommé l'Enfant-Terrible, de son diocèse, de sa paroisse natale un leçon d'amour paternel!!! M. J. B. E. Dorion nous a appris dans son joli discours qu'il passait aussi par là, à peu près dans le même temps, il a y vingt et quelques années. Il ne nous a pas dit où il allait. Il avait aussi une mission, paraît-il, bien qu'il ne la tint pas du Souverain-Pontife. Nous savons qu'il a passé, depuis ce temps, par les villes, les campagnes et les townships de son pays pour y semer, par ses doctrines échevelées, le trouble chez ses concitoyens, l'aversion pour le prêtre et l'amour de l'étranger.

C'est après ces préparatifs qu'ils se sont rencontrés, dans la capitale du Canada, sur le rocher d'Outaouais, témoin de leur passage et du commencement de leur mission, et c'est alors que l'Enfant-Terrible est devenu le précepteur public de M. le Grand-Vicaire sur l'exercice de la charité envers ses compatriotes! Horreur!!! Peut-on en croire ses yeux?

Eh bien! lecteurs, c'est aussi après toutes ces choses que M. J. B. E. Dorion demande innocemment dans son journal quel mal il a fait?

Nous ne prenons pas tout-à-fait congé de lui.

Nous avons dit dans un de nos derniers numéros qu'une maladie assez sérieuse affligait depuis quelque temps tous les propriétaires du *Journal* à la fois. Sur cela le *Pays* ajoute complaisamment " que l'épizotie exerce ces ravages sur les bêtes à bons principes."

Pour écrire des choses comme cela, il faut n'avoir ni cœur, ni aucun sentiment des convenances; il faut être gain de l'espèce de ceux qui barboillent les colonnes du *Pays*, et polisson comme ceux qui ne se grollent que dans les eaux impures d'un libéralisme malaisin.

La distribution des prix décernés aux élèves des écoles chrétiennes de cette ville a eu lieu hier. Notre compte rendu remis à vendredi, faute d'espace.

Nos remarques sur les mémoires de M. Philippe Aubert de Gaspé remises à vendredi. Les résolutions passées au conseil d'Arthabaska remises au prochain numéro, faute d'espace.

AVIS Spéciaux.

EST ENTRE LA SANTÉ ET LE TOMBEAU LA DISTANCE EST PETITE et tous ceux qui aiment la vie désirent faire leur possible pour empêcher la maladie de la détruire. Qui est assez insensé pour attendre quela maladie ait pris de l'empire, tandis que le premier symptôme peut être repoussé par les *Pastilles remédiateurs en sucre de Bristol*, une préparation si efficace qui tout en combattant la maladie et en cassant la cause, ramène les forces et la constitution du malade! Composés d'ingrédients végétaux antibiliaires et cathartiques, c'est le seul remède pour les troubles de l'estomac, de la foie et des intestins, qui peuvent être guéris sous toutes les circonstances et sous tous les climats. Les purgatifs ordinaires donnent des douleurs, mais les pilules de Bristol ne produisent pas même le plus léger malaise, soit dans l'estomac, soit dans les passages alimentaires. Y a-t-il besoin de dire que c'est le meilleur remède connu? Ces pilules sont recommandées dans les fièvres en terre, et se conservent. Sous tous les cas causés par l'état impur du sang, on devrait user la Salseparille de Bristol en harmonie avec ces pilules.

VENDEZ PAR TOUTS LES MARCHANDS DE MÉDICINES. Les Trois-Rivières 10 juillet 1866.

EST DEPUIS AUX PRISONNIERS ET AUX PIÈRES.—MUNIES DE LA Salseparille de Bristol, les personnes qui résident dans des districts où il y a des fièvres intermittentes pourront se moquer de cette terrible maladie. Une bouteille de ce puissant végétal arrête les frissons, et en persévérant à l'employer, la force est complètement restaurée et le système fortifié contre l'aire malsain qui est l'origine de la maladie. Tel est le résultat de 30 années d'expérience dans des pays infectés des fièvres intermittentes. Mais les effets bienfaisants de ce grand *Spécifique*, *préservateur de la vie*, ne se bornent pas à certaines maladies; ils sont aussi nouveaux que les maladies elles-mêmes. Les serofules les plus adhérentes, le cancer qui rongé la chair, les contractions dans les articulations, dans les nerfs et dans les muscles, l'engourdissement et la congestion du foie, le malaise de l'estomac et des intestins, l'asthme, les éruptions, le rhumatisme, la débilité générale, sont vaincus avec une rapidité et une certitude qui font l'admiration des docteurs les plus expérimentés, par les vertus soulageantes, vivifiantes, calmantes, de ce grand tonique qui atteint toujours le siège de la maladie.

VENDEZ PAR TOUTS LES MARCHANDS DE MÉDICINES. Les Trois-Rivières 10 juillet 1866.

C'est avec un grand plaisir que nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles supérieures des PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS. Ce remède si nécessaire pour nos enfants est sans contredit préférable à toutes autres préparations de ce genre nos médecins en approuvent l'usage et le dédit considérable qui se fait de ces PASTILLES est une garantie de plus de leur efficacité.

Nous disons donc aux mères de famille: méfiez-vous, craignez rien; ces PASTILLES sont parfaitement inoffensives; elles sont préparées sous la direction immédiate de MM. Devins et Bolton, chimistes, à Montréal, à vendre aux Trois-Rivières, chez H. R. Dufresne, libraire, Larue et Tapin et Shortis, marchands.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que le RÔLE D'ÉVALUATION pour la Cité de Trois-Rivières, examiné, révisé et homologué par le Conseil de la dite Cité, à sa séance de lundi prochain, le 20 juillet courant, à 7 heures du soir, et tous contribuables qui désireront faire des changements au dit RÔLE sont notifiés d'être présents à la dite séance.
Hôtel-de-Ville,
Trois-Rivières, 17 juillet 1866.
J. G. A. FRIGON,
Sec.-Trésorier.

PUBLIC NOTICE
Is hereby given that the VALUATION ROLL for the City of Three-Rivers will be examined, revised and homologated by the City Council of the said City, at its meeting of Monday next, the 25th inst. at 7 o'clock, P. M. and any-rate paper desiring alterations to be made to the said ROLL is notified to be present at the said meeting.
City-Hall,
Three-Rivers, 17th July, 1866.
J. G. A. FRIGON,
Sec.-Tras.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.
Changements d'Heures.

LES chars arriveront à la station Doucet, à 7 heures 52 minutes A. M.
Les chars laisseront la station Doucet, à 2 heures P. M.
Les chars seront en connexion à Arthabaska avec les trains pour Québec, Montréal, Portland, Boston, etc.
Des billets de retour de Québec seront livrés au bureau de M. GODBY. Ils coûteront \$3 et les personnes qui s'en muniront auront le privilège de s'en revenir par les vapeurs.
C. J. BRYDGES,
Directeur-Général.
9 juillet 1866.—10 i

A vendre à bien bon marché.

Une belle et bonne terre, à environ 4 milles de la ville avec maison, granges à foin, étables, etc., des constructions. Quiconque désirerait acheter doit visiter cette propriété afin de juger par lui-même de sa valeur. Le sousigné vendra la récolte de l'année.
J. Bte. G. LAJOIE,
Chemin des Forges St. Maurice 9 juillet 1866.

AVIS.

TOUTES personnes qui avanceront à mon épouse sans un ordre de ma main perdront leur créances.
DAVID MATHIEU,
Trois-Rivières, 2 juillet 1866.

Récompense.
\$25.

La Corporation de cette Cité paiera vingt cinq piastres à quiconque fournira des informations qui conduiront à l'arrestation et à la conviction de la ou des personnes qui, depuis quelques mois, brisent les fenêtres de l'Eglise Presbytérienne de cette Cité.
SÈVÈRE DUMOULIN,
Maire.

Reward.
\$25.

THE Corporation of this City will pay twenty-five dollars to any one who will give information leading to the arrest and conviction of the party or parties who since some months, are breaking the windows of the Presbyterian Church of this City.
SÈVÈRE DUMOULIN,
Maire.

AVIS.

Le Soussigné vient de recevoir un nouvel assortiment de médecines patentées, savoir:
Elixir de Down pour le rhume.
Salseparille et pilules de Bristol.
Salseparille, cerises Pectorales et pilules d'Ayer.
Losanges pour les vers, trésor des nourrices, et sirop pour la dentition, de Picault.
Teintures de Picault.
Huile à gargarisme et poudres préparées pour les chevaux et les bêtes à cornes, de Gray.
Sirop pour la dentition des enfants, de dame Winslow.
Cathairon pour les chevaux, de Grant.
Pilules et autres remèdes patentés, de Cooper.
Le soussigné est aussi agent pour le célèbre parfum de fleurs sauvages d'Érin et de baume samaritain de Wood et aussi des pilules toniques et contre la constipation, du Dr. Colby.
P. L. SELLEY,
Chimiste et Droguiste,
Rue Notre-Dame.
Les Trois-Rivières, 12 juillet 1866.

NOTICE.

THE Subscriber has just received a fresh supply of Patent Medicines, viz:
Down's Elixir for colds—Cherry Pectoral and Pills—Ayer's Sassa-parilla, Cherry Pectoral and Pills—Picault's worm Lozenges, Nerves, Treasure and Teething Syrup—Picault's liquid Syrup—Gray's gargling oil and Condition Powders for horses and cattle.
Mrs Winslow's soothing sirop for children teething.
Grant's Cathairon for the hair—Cooper's Pills and all Patent Medicines.
He is also agent for the celebrated Perfume Gray's Wild Flowers of Erin and Wood Samaritan Balm.
Dr. Colby's Anti-colic and Tonic Pills.
P. L. SELLEY,
Chimist and Droguist,
Notre-Dame street.
Three-Rivers, 12th July 1866.



Blat des Lettres non réclamées

Au Bureau de Poste des Trois-Rivières, Le 1er juillet 1866.

A	Alich, Alexander	Audy, Charles
B	Balthéon, Hôtelier	
C	Carbnew, Miss	Côté, Frs.
	Camirand, Hubert	Clement, J.
D	Dupont, Julie dame	Dufresne, Olivier
F		Foubert, Joseph
H	Harel, Judger	
L	Laplante, Gaspard	
M	Martin, Gédéon	Mooney, Peter
	Morin, Louis	
R	Reuf, Vgen.	

C. K. OGDEN, M. P.
Les Trois-Rivières, 1er Juillet, 1866.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

JOURNAL DES TROIS-RIVIERES.
ENSEIGNE DU GROS LIVRE.
PRÈS DU MARCHÉ,—RUE DES FORGES
LES Soussignés informent leurs amis et le public qu'ils seront toujours prêts à exécuter à l'Atelier Typographique du Journal des Trois-Rivières, des IMPRESSIONS
De toutes sortes
avec élégance, ponctualité et à bon marché, en français et en anglais.
DUFRESNE & FREER.
Les-Trois-Rivières, 1 juu 1866.



AVIS

EST par le présent donné qu'il a plu au Gouverneur en Conseil, de fixer et de nommer les jours et les lieux quand et où l'Inspecteur des Poids et Mesures pour le district des Trois-Rivières, ou son Député, se trouvera, ayant avec lui les Etampes et les Modèles des Etalons de Poids et Mesures, qu'il a en sa possession, afin d'examiner, de comparer et d'Estamper, tous les Flicaux, Bassins de Balance, les Machines à peser les Poids et Mesures, qui devront être examinés, en obéissance et en conformité à l'Acte 12 Vic. Chap. 54, intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'Inspection des Poids et Mesures dans le Bas-Canada; et qu'en conséquence, le sera présent aux lieux et aux heures fixés et mentionnés, ci-après, avec les Etampes et les Modèles de tous les Etalons de Poids et Mesures, afin d'examiner, de comparer, et d'Estamper, s'ils sont trouvés correctes; tous Flicaux, Bassins de Balances, Machines à peser, Poids et Mesures, en usage soit pour vendre ou pour acheter dans le dit district, savoir:

CÔTÉ SUD.

1866.	
Gentilly, à Gentilly	31 juillet et 1er août
" Beaucour, à Beaucour	2, 3, 6, 7 "
" Ste-Genève, à Ste-Genève	8, " "
" Grand-Rivière, au Passage	9, " "
" St-Grégoire, à St-Grégoire	10, 11 "
" St-Clestin, à St-Clestin	13, " "
" St-Léonard et le Township d'Aston, à St-Léonard	14, 15 "
" Ste-Monique, à Ste-Monique	16, " "
" Ste-Brigitte, à Ste-Brigitte	17, " "
" Nicolet, à Nicolet	20, 21 "

CÔTÉ NORD.

" la Cité des Trois-Rivières, Ban-Fleuve, Ste-Marguerite, aux Trois-Rivières	22, 23, 24, 25, 27 "
" Ste-Anne de la Péradie, à Ste-Anne	19, 30 "
" St-Prospère, à St-Prospère	31, " "
" Ste-Genève, à Ste-Genève. 1er & 3 Septembre.	
" St-Stanislas, à St-Stanislas	4, 5 "
" St-Tite, à St-Tite	6, " "
" St-Narcisse à St-Narcisse	8, " "
" St-Luc, à St-Luc	10, " "
" St-Maurice, à St-Maurice	11, " "
" Forges Radnor, au Forges Radnor	12, " "
" Mont-Carmel, à Mont-Carmel	13, " "
" Forges Islet, aux Forges Islet	14, " "
" Cap de la Madeleine, au Cap	17, " "
" Champlain, à Champlain	18, " "
" Batiscan, à Batiscan	19, " "
" Pointe du Lac, à la Pointe du Lac	21, " "
" Ste-Anne d'Yamachiche, à Yamachiche	24, 25 "
" St-Sévère, à St-Sévère	26, " "
" Rivière-du-Loup, à la Rivière-du-Loup	27, 28 "
" Maskinongé, à Maskinongé	1, 2 Octobre.
" St-Justin, à St-Justin	3, " "
" St-Didace, à St-Didace	4, " "
" Ste-Ursule, à Ste-Ursule	5, " "
" St-Léon, à St-Léon	6, " "
" St-Paulin, à St-Paulin	8, " "
" Hunterstown, à Hunterstown	9, " "
" St-Barnabé, à St-Barnabé	10, " "
" St-Elie, à St-Elie	11, " "
" St-Etienne, à St-Etienne	12, " "
" Forges St-Maurice, aux Forges St-Maurice	13, " "
" St-Boniface, à St-Boniface	16, " "
" Ste-Flore, à Ste-Flore	17, " "

N. B.—Toute personne ou personnes qui néglige ou refuse de montrer leurs Poids ou Mesures, Balances, Flicaux, ou Pesons, ou toute autre Machine à peser qui peuvent être dans son ou sa possession ou qui empêchent ou qui ne veut pas montrer ses Poids et mesures etc, pour être examinés ou seront immédiatement poursuivis suivant la loi, 12 Vic. Chap. 54.

B. LASSALLE,
Percepteur du Revenu de l'Intérieur
Pour le district des Trois-Rivières.
Les Trois-Rivières, 2 juillet 1866.—1m.

NOTICE

IS HEREBY GIVEN that it has pleased the Governor in Council, to fix and name the days and places when and where the Inspector of Weights and Measures for the District of Three-Rivers, or his Deputy, shall be, having with him the stamps and patterns of the standard weights and measures, which he has in his keeping, to examine, compare all Beams, Scoops of Scales, Weighing Machines, Weights and Measures, which may be brought for examination in obedience and in conformity to the Act 12 Vic. Chap. 54, intituled, "An Act to amend the Law relative to the inspection of Weights and Measures in Lower Canada;" and that in consequence, I will be present on the days and at the places fixed, and that are hereafter mentioned with the stamps and patterns of all the standard weights and Measures, to examine, compare and stamp, if they are found correct, all Beams and Scoops of Scales, Weighing Machines, Weights and Measures used either in buying or selling in this District; viz:

SOUTH SIDE.

At St-Pierre les Bequets the	31st July and 1 Augt.
" Gentilly	2, 3 "
" Beaucour	6, 7 "
" Ste-Genève	8, " "
" Grand-Rivière, at the Ferry	9, " "
" St-Grégoire	10, 11 "
" St-Clestin	13, " "
" St-Léonard and Township of Aston, at St-Léonard	14, 15 "
" Ste-Monique	16, " "
" Ste-Brigitte	17, " "
" Nicolet	20, 21 "

NORTH SIDE.

For the city of Three-Rivers, the Ban-Fleuve and Ste-Marguerite, at Three-Rivers	22, 23, 24, 25, 27 Augst.
At Ste-Anne la Péradie	29, 30 "
" St-Prospère	31, " "
" Ste-Genève	1st & 3rd September
" St-Stanislas	4, 5 "
" St-Tite	6, " "
" St-Narcisse	8, " "
" St-Luc	10, " "
" St-Maurice	11, " "
" Forges Radnor	12, " "
" Mont Carmel	13, " "
" Forges Islet	14, " "
" Cap de la Madeleine	17, " "
" Champlain	18, " "
" Batiscan	19, " "
" Pointe du Lac	21, " "
" Ste-Anne d'Yamachiche	24, 25 "
" St-Sévère	26, " "
" Rivière du Loup	27, 28 "
" Maskinongé	1, 2 October.
" St-Justin	3, " "
" St-Didace	4, " "
" Ste-Ursule	5, " "
" St-Léon	6, " "
" St-Paulin	8, " "
" Hunterstown	9, " "
" St-Barnabé	10, " "
" St-Elie	11, " "
" St-Etienne	12, " "
" Forges St-Maurice	13, " "
" St-Boniface	16, " "
" Ste-Flore	17, " "

N. B.—Any person or persons who neglects or refuses to exhibit their weights or measures Scales, Beams or Steelyards, or any other weighing machine which may be in his or her possession or who hinders or is unwilling to exhibit his weights and measures etc, to be examined will be immediately prosecuted according to Law 12 Vic. Chap. 54.
B. LASSALLE,
Collector of Inland Revenue for the District of Three Rivers,
Three-Rivers, 2nd July, 1866.



COMPAGNIE
DU

RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE entre MONTREAL et QUEBEC, ligne Régulière entre Montréal et les Ports de Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.
A partir de MARDI le 1er Mai jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:
Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS soirs, à 7 heures précises, arrivant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, des Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.
Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS soirs, à 7 heures précises, pour Québec, arrivant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, des Trois-Rivières et Batiscan.
Le Vapeur COLUMBIA, Cap. J. Ouyal, partira du Quai Jacques-Cartier, pour les Trois-Rivières, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux heures P. M., arrivant, en allant et revenant, à Sorel Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St-François, et partira des Trois-Rivières pour Montréal tous les DIMANCHES et MARDIS à deux heures P. M., arrivant à Laborde. A son voyage de Vendredi de Montréal, il se rendra jusqu'à Champlain.
Le Vapeur MOUCHE À FEU, Capt. Evariste Laforce, voyageera sur les rivières St-François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.
Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les MARDIS et VENDREDIS, à trois heures P. M., arrivant, en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St-Sulpice, et Berthier, et partira de Sorel tous les LUNDIS et JEUDIS, à quatre heures A. M.
Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les MARDIS et VENDREDIS, à trois heures P. M., arrivant, en allant et revenant à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St-Ours, St-Denis, St-Antoine, St-Charles, St-Marc, Belmont, St-Hilaire et St-Mathias, et partira de Chambly tous les SAMEDIS à deux heures P. M., et les MARDIS à midi pour Montréal.
Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 3 heures P. M., arrivant, en allant et revenant, à Boucherville, Valcartier, St-Paul l'Érmitte, et partira de l'Assomption tous les LUNDIS à sept heures A. M., MARDIS à 5 heures A. M., JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M.
Le Vapeur l'ÉTOILE, Capt. P. E. Malloot partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS à 3 heures P. M., et SAMEDIS, à 6 heures P. M., arrivant, en allant et revenant, à Boute-d'Élie, Lachenaie et partira de Terrebonne tous les LUNDIS à sept heures A. M., MARDIS à 5 heures A. M., LUNDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 5 heures A. M.

La compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.
Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie.
OL. ON. DESLAURE
Agent.

Bureau de la Cie du Richelieu,
Les Trois-Rivières, 7 mai 1866.

ORDO
POUR 1866.

A vendre à la Librairie du Journal des Trois-Rivières.

EN VENTE
A LA
LIBRAIRIE
DU

Journal des Trois-Rivières.

ARTICLES DIVERS
PAPERS :

- Papier Foolscap
- do à Comptes
- do à Lettres
- do à Devoirs
- do à Notes
- do de Luxe
- do à Musique
- do de Deuil
- do de Soie
- do de Couleur
- do d'Écoles
- do à Enveloppes, etc., etc.
- Enveloppes de Lettres, grandes et petites
- Enveloppes de Luxe
- do de Deuil

PEIGNES :

- Nouveaux Peignes ronds.
- Peignes de cercles, en caoutchouc
- do à démailler, en caoutchouc,
- do en bois
- do fins, en ivoire.

Statuettes, Bénédictins, etc.,

- Statuettes en Pierre.
- Crucifix en Ivoire.
- do en os.
- do en cuivre.
- Médailles.
- Médailles.
- Médailles.
- Chapelets.
- Boîtes de Mathématiques.
- Boîtes de Peintures.
- Albums.
- Chaînes en acier.
- Cils de montres en acier.
- Portes-clés, dito.
- Allumettes de cires.
- Cartes à jouer ordinaires, de goût et de fantaisie.
- Cartes blanches.
- do de couleur.

Sacs, Bournes, etc.,</

Avis Public

EST par le présent donné que le RÔLE D'ÉVALUATION de 1866 est maintenant déposé et ouvert à l'inspection du public pour l'espace d'un mois de la date du présent avis au bureau du sousigné, afin de satisfaire les intéressés, s'il y avait erreur dans le dit rôle.

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 12 juin 1866.—1m.

Public Notice.

I hereby given that the VALUATION ROLL of 1866, is now deposited and open to public inspection for a period of one month from the date of the present notice, at the office of the undersigned.

J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer, City-Hall, Three-Rivers, June 12th 1866.

LA GALERIE DES

CONTEMPORAINS.

LA MAISON LIVERNOIS, de Québec, a l'honneur de présenter aux amateurs du pays tout entier, cette œuvre grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864, avec le concours d'un certain nombre de personnes compétentes.

J. O. DEVEAULT,

HORLOGER, BIJOUTIER, Tiendra sa Boutique, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Bureau de l'Ére-Nouvelle.

MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES, préparés avec attention. Prix modérés. Venez ou vous donnera satisfaction. Les Trois-Rivières, 28 mai 1866.—3m.

A Vendre ou à Louer.

UN EMPLACEMENT situé dans le village de la paroisse St. Maurice, avec maison, Boutique de forgeron et autres dépendances. — Aussi un soufflet neuf et tous les outils nécessaires pour un forgeron.

St Maurice, 15 mai 1866. J. FRIGON. Im.

Une Institutrice

POSSEDANT les deux langues, désirerait enseigner dans un village, près d'une Église. Elle fournira les meilleurs recommandations. S'adresser à ce Bureau. Les Trois-Rivières, 28 mai 1866.

ULD. BELLEMARE, AVOCAT,

Bureau: Rue Hart, PORTE VOISINE DE L'OFFICE DE

A. L. DESAULNIERS, AVOCAT,

LES TROIS-RIVIERES.

A Vendre.

LA magnifique résidence de M. Lawry, à Gentilly, LA maintenant la propriété de W. Walker, Ecuyer, de Québec. Prix modéré et conditions de paiement très-libérales. S'adresser au propriétaire, à Québec, ou au Notaire B. MAURALT, sur les lieux. 12 juin 1866.—1m.

Avis.

JE sousigné informe mes nombreuses pratiques et le public en général, que j'ai ouvert dans le haut de mon magasin une boutique de Tailleur, et que je suis prêt à recevoir toute commande et à je suis assuré que sa satisfaction sera donnée.

GOD. LASSALLE. Les Trois-Rivières, 15 juin 1866.

H. R. DUFRESNE, NOTAIRE PUBLIC,

Tiendra son bureau à l'avenir dans les bureaux de M. GUILLET & LUFFINVILLE, en cette cité, ou il sera toujours prêt à exécuter tous actes concernant la profession de Notaire, soit aux DITS BUREAUX ou à DOMICILE. Les Trois-Rivières, 1 mai 1866.

ASSURANCE: NORTH BRITISH & MERCANTILE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809 CAPITAL \$12,000,000 ACCUMULATION DES FONDS 10,000,000 REVENU ANNUEL 2,500,000

Établissement de la Branche Canadienne. OFFICIERS.

DIRECTEURS-GERANTS: D. Lora Macdougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES: Hon. L. Renaud, M. C., l'Hon. John Ross M. P. P. Hon. T. Ryan, M. C. L., J. Law, Ecr., Marchand, C. J. Bridges, Ecr., Directeur-Gérant du Grand-Tronc, dont tous sont Actionnaires

SECRETARE LOCAL: —H. J. JOHNSON, INSPECTEUR.—W. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garanties pour l'ASSURANCE CONTRE LE FEU; elle a 20 MODES D'ASSURANCE SUR LA VIE LE BUREAU des directeurs à Montréal, a plein pouvoir de RÉGULER LES PERTES. On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 2, 4 et 6, LA BOULSE.

MACDOUGALL & DAVIDSON, Agent-Général, 17 rue Canada. C. K. OGDEN, Agent à Trois-Rivières, 6 février 1866. Les Trois-Rivières, 6 février 1866.



AVIS.

Halle Royale entre Québec et les Provinces d'en Bas.

LE SUPERBE VAPEUR EN FERA HÉLICE

LADY HEAD,

CAPITAINE MARMEN.

LAISSERA LE QUAI ATKINSON, Mardi, le 21 Juillet 1866.

A quatre heures P. M.

POUR LES PROVINCES D'EN BAS,

Touchant aux places ci-dessous, en allant et revenant: Bassin de Gaspé, Percé, Paspébiac,

Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.

Tous les Bagages sont aux risques des propriétaires. Passage payable et les pris au bureau. Il ne sera pas pris de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour Fret et Passage s'adresser à F. BUTEAU, Gérant, Quai Atkinson, Rue St. Jacques, Québec, 7 mai 1866.

Dr. PAGE, Dentiste,

Office au-dessus du magasin de M. James Shortis, Rue du Platon. M. Page sera absent des Trois-Rivières, jusqu'au 1er Novembre. Les Trois-Rivières, 8 mai 1866.

L. B. GERVAIS, ENSEIGNE DU

MOUTON BLANC,



RUE NOTRE-DAME,

Les Trois-Rivières.

A constamment en mains un Assortiment de A Marchandises Sèches des plus variés tel que:

- Draps, Casimires, Tweeds, Soiries, Chapeaux, Bas, Gants d'Alexandre, Mérinos Français, Crêpe, et Toutes espèces d'Étoffes de Deuil pour Dames, Cierges, etc., etc., etc.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

W. A. J. WHITEFORD, HORLOGER ET BIJOUTIER,

RUE NOTRE-DAME, Porte voisine de D. E. Frigon, Ecuyer. Les Trois-Rivières, 8 mai 1866.

A VENDRE.

LA MAISON, ci-devant la propriété de M. Demoiselle Sophie Rousseau, située sur le rue Royale, voisin de M. Frs. Rousseau. S'adresser à F. P. POMINVILLE, Ecr. avocat, Montréal, ou à L. G. Duval, Ecr. Registrateur, Trois-Rivières. Conditions faciles. Les Trois-Rivières 15 Sept. 1865.

A L'ENSEIGNE

DE LA SCIERONDE ROUGE.

EN VENTE,

UN GRAND ASSORTIMENT

DE

Marchandises Sèches D'AUTOMNE ET D'HIVER

À DES PRIX

EXTREMEMENT REDUITS.

LE Sousigné désire faire connaître à ses pratiques et au public qu'il est prêt à vendre à des prix bien bas un assortiment considérable de marchandises d'automne et d'hiver consistant en:

- Draps, Casimirs, Tweeds, Mérinos, Cobourg, Etouffes à robe et à jupon, Flanelles de toutes couleurs, Toile fine et à drap, Coton jaune, shirting, indienne, Corps de flanelle tricoté Châles et chappes de laine, Etc., etc., etc., etc., etc., etc.

GOD. LASSALLE. Les Trois-Rivières, 5 Septembre 1865

MAGASIN D'ÉPICERIES ETC.

NAPOLÉON DUFRESNE

Rue des Forges, vis-à-vis le Marché, LES TROIS-RIVIERES,

A constamment en mains un assortiment complet D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, et VAISSELLES.

Les Trois-Rivières, 19 mai 1866.

HOTEL ALBION,

TENU PAR FRANÇOIS GAUDET, Vis-à-vis le Palais de Justice, ARTHABASKAVILLE.

Arthabaskaville, 1er août 1865.

Oraison FUNEBRE DU GENERAL DE LAMORICIERE

PRONONCÉE PAR Mgr DUPANLOUP ÉVÊQUE D'ORLÉANS

DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES le 17 octobre 1865

AVEC PORTRAIT DU GENERAL. A vendre à la Librairie du Journal des Trois-Rivières.



DE DEVINS.

Sont certainement le Remède le plus efficace pour DESTRUCTION DES VERS QUI SOIT ENCORE CONNU.

Essayez-les et soyez Convaincus.

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALE. DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont agréables au goût.

Elles n'ont rien d'offensif à la vue.

Et sont les seules LOSANGES Anthelminthiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour les cas de Vers intestinaux

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

Préparées seulement et en vente, en Gros et en Détail, chez

DEVINS & BOLTON, CHIMISTES,

Près le Palais de Justice, MONTREAL.

N. B. — On fournit les Acheteurs en Gros à raison d'un escompte libéral.

Les Trois-Rivières, 28 juin 1865.

ADRESSES D'AFFAIRES.

DE NIVERVILLE & BOURDAGES, AVOCATS.

Rue Bonaventure, Trois-Rivières. MM. De NIVERVILLE & BOURDAGES suivent les Circuits de la Rivière du Loup et de St-François. Les Trois-Rivières, 4 juillet 1865.

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Rue Bonaventure. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

SEVERE DUMOULIN, AVOCAT, Rue St-Joseph, près du Palais de Justice. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

J. B. O. DUMONT, AVOCAT, Bureau: Rue Notre-Dame, vis-à-vis L'ÉGLISE PAROISSIALE. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865.

J. M. DESILETS, AVOCAT, Bureau et Résidence, Rue Alexandre. Les Trois-Rivières, 19 mai 1866.

HOULD & LOTTINVILLE, AVOCATS, RUE BONAVENTURE, PRÈS DE L'ÉGLISE PAROISSIALE.

MM. Hould & Lottinville suivent les cours d'Arthabaska et de St-François. Les Trois-Rivières, 13 février 1866.

ALFRED DESILETS, AVOCAT, Coin des Rues du Bord-de-l'Eau et St-Antoine. Les Trois-Rivières, 1 mai 1866.

C. A. LA RUE, AVOCAT, Bureau: coin des Rues Hart et Bonaventure. Les Trois-Rivières, 2 février 1866.

JAS. BARNARD, ARPEUTEUR PROVINCIAL.—DRUMMONDVILLE. 9 Janvier 1866.

AUGUSTIN DESROCHER, HUISSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE, ARTHABASKAVILLE. 4 Janvier 1866.—6m.

FABIEN BOISVERT, ARPEUTEUR PROVINCIAL, BEAUCOUR. 1er Septembre 1865. cm

LONDON

CORPORATION CONTRE LE FEU

ÉTABLIE PAR

Bureau Principal à Londres:

7, ROYAL EXCHANGE CORNHILL, ET 7, PALM MALL,



D'ASSURANCE ET SUR LA VIE,

CHARTER ROYALE.

ET EN CANADA:

61, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

JOHN ALEX. HANKEY, Esq., Governor. BONAMY DOBREE, Jr., Esq., Sub-Governor. PATRICK F. ROBERTSON, Esq., Deputy-Governor.

DIRECTEURS: Nathaniel Alexander, Esq., Jno. Alves Arbuthnot, Esq., Richard Baggally, Esq., Henry Bonham Bax, Esq., James Blyth, Esq., Edward Budd, Esq., Edward Burmester, Esq., Charles Crawley, Esq., Sir Fred. Currie, Bart., F. G. Dalgety, Esq., John Entwistle, Esq., Robt. Gillespie, Jr., Esq., Harry George Gordon, Esq., Edwin Gover, Esq., A. C. Guthrie, Esq., Louis Huth, Esq., Charles Lyall, Esq., John Ord, Esq., Captain R. W. Pelly, R. N., David Powell, Esq., Alexander Trotter, Esq., Wm. Bryce Watson, Esq., Leacock Peach Wilson, Esq.

FONDS DEPOSES EN CANADA.....\$100,000.

Les Assurances sur toutes espèces de Propriétés sont effectuées à des taux modérés. Les pertes sont payées aussitôt qu'établies d'une manière satisfaisante sans référence au Bureau Principal de Londres.

AGENCE DES TROIS-RIVIERES: Bureau: Office de D. G. Labarre, Ecr., coin des rues Bonaventure et Hart.

GEO. E. HART, Agent. Les Trois-Rivières, 1 juin 1866.

COMPAGNIE D'ASSURANCE IMPERIALE CONTRE LE FEU.

ÉTABLIE EN 1803.

Bureau en Chef: 1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRES.

Agence pour le Canada: 64 1/2 et 65 Rue St-François-Xavier, MONTREAL.

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACE: UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING.

Les ASSURANCES contre les PERTES par le FEU s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour Polices ou les endossments.

WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent Général pour le Canada. Agence des TROIS-RIVIERES, Rue St-Joseph, près du Palais de Justice, SEVERE DUMOULIN, Agent. Les Trois-Rivières, 19 mai 1865

SALSEPAREILLE DE BRISTOL

(En bouteilles d'une pinte.)



Le grand Purificateur du sang!

PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉ durant le printemps et l'été, lorsque le sang est épais, la circulation difficile et que les humeurs du corps dérivent malades par leurs sécrétions dans la peau durant les mois d'hiver. Ce puissant détergent nettoie toutes les parties du système et devrait être pris tous les jours comme moyen diététique pour tous ceux qui sont malades ou qui veulent éloigner les maladies. C'est la seule véritable préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux parmi les maladies suivantes:

Serofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo pour toutes les espèces d'Eruptions Scrofuleuses. C'est aussi un remède sans parallèle pour les Rhumes, Entorses Blanches, Névralgie, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'Appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Bilieuses, Jaunisses, etc., etc.

On garantit que c'est la préparation la plus pure et la plus puissante, faite avec de la véritable Salsepareille de Honduras, et c'est la seule qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans leurs formes les plus dangereuses. C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et particulièrement les

Pilules Végétales et Suertes



BRISTOL,

Le Grand Remède à toutes les maladies du

Foie, de l'Estomac et des Intestins,

Placé en foie et pouvant résister à tous les climats. Ces Pilules sont préparées expressément pour agir simultanément, avec ce Grand Purificateur de Sang, LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL, dans tous les cas où la maladie se trouve dans l'impureté du sang. Les malades n'ont pas besoin de désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les maladies qui ont été considérées jusqu'à présent comme incurables disparaissent promptement et infailliblement. Dans les maladies suivantes, ces pilules sont le meilleur remède qui ait jamais existé:

LA DYSPÉPSIE, OU INDIGESTION, MALADIE DU FOIE, CONSTIPATION, MAL DE TÊTE, HYDROPIE, ETC.

Seuls propriétaires: LAMMAN & KEMP, New-York. Vendues partout, chez tous les marchands de médicaments. Les Trois-Rivières, 28 juin 1865.

ESSAIS POÉTIQUES PAR LEON PAMPHILE LEMAY.

ÉDITION DE LUXE, in 8°.....\$1 00 " IN-SEIZE..... " 60

En vente chez les libraires et chez l'Éditeur G. E. DESBARATS. Québec, 13 Septembre 1865.



LOUIS SARAZIN FORGERON,

Rue St-Philippe,

TIENT constamment des Moules à Battre de première classe qui vend à des prix très-modérés. Il y a aussi les VIEUX MOULINS à BATTRE à des conditions très-libérales. Les Trois-Rivières, 30 mai 1865.

CONDITIONS.

Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour douze mois.....\$2.50 " six..... " 1.25

Pour les États-Unis,.....\$3.00 en Or. Invariablement payable d'avance.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre.

Tarif des Annonces: Les annonces sont insérées aux conditions suivantes: Six lignes, première insertion.....\$0.50

Chaque insertion subséquente..... " 0.15

Dix lignes et au-dessous, première insertion..... " 0.60

Chaque insertion subséquente..... " 0.17

Pour chaque ligne au-dessus de dix lignes, première insertion..... " 0.65

Chaque insertion suivante, par ligne..... " 0.02

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

DUFRESNE & Frères,

ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES,

à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco.